



**Séminaire sous-régional:
appui à la conception d'actions immédiates au niveau national en réponse
à la flambée des prix des denrées alimentaires au Maghreb**

Tunis, 2-4 mai 2011

Rapport du séminaire

**Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
Tunis, Tunisie**

Mai 2011
Acronyme

OAA :

APD	Aide publique au développement
OIT	Organisation internationale du travail
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPDA	Système de suivi des décisions politiques agricoles et alimentaires
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GSHN	Groupe spécial de haut niveau (GSHN)
HLTF	Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire
ISFP	Initiative sur la flambée des prix des aliments
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide de la FAO
SYR-PALAC	Système de régulation des produits agricoles de large consommation
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb Arabe
USD	Dollar des États-Unis

Sommaire

	Page
1. Introduction	
1.1. Contexte	4
1.2. Objectifs et résultats attendus	6
1.3. Structure	6
2. Interventions et débats	8
3. Tendances récentes dans les prix des denrées alimentaires	11
4. Outils, options de politiques et programmes de la FAO	12
5. Interventions des institutions multilatérales	19
6. Synthèses des travaux du séminaire	21
7. Résultats et recommandations	22
Annexes	
1. Programme du séminaire	25
2. Liste des participants	28
3. Synthèse des débats et recommandations	30
4. Résultats des travaux	40

1. Introduction

1.1. Contexte

Depuis la décennie 1990, l'observation des mouvements des prix des denrées alimentaires au niveau international montre que les cours mondiaux ont connu une certaine tendance à la stabilité. Cependant, à partir de 2007 et 2008 les marchés ont enregistré une intense flambée des prix des produits alimentaires de base. Cette flambée s'est confirmée en 2010 et 2011. Un pic historique de l'indice des prix a été atteint en avril 2011. En effet, l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est élevé en moyenne de 232 points soit une hausse de 36 pour cent sur douze mois.

Pour les céréales, l'indice des prix a atteint 265 points soit 76 pour cent depuis avril 2010. Les conditions météorologiques défavorables et les retards de semis ont entraîné une hausse des cours mondiaux des céréales. Pour le maïs, la situation de l'offre et la demande est plus tendue. Les prix du maïs ont pratiquement doublé en avril 2011 (321USD/tonne) par rapport à avril 2010 (156 USD/tonne). Il semble que le caractère erratique des prix agricoles devrait se confirmer à l'avenir. La volatilité des prix semble ainsi durablement s'installer sur les marchés internationaux des denrées alimentaires avec un fond de tendance haussière. Les prix des céréales ont augmenté de 40 à 60 pour cent, le sucre de 30 pour cent et la viande blanche de 20 pour cent par rapport à 1998-2007. Cette tendance haussière devrait se maintenir selon les prévisions, eu égard aux aléas climatiques, à la réduction des stocks, au développement des agro-carburants et à certaines restrictions à l'exportation. Le tout est accentué par des pratiques spéculatives sur les marchés agricoles internationaux.

Les pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) n'ont pas été épargnés par la crise des prix alimentaires de 2007/2008. Fortement dépendants des importations des produits alimentaires de base, en particulier les céréales, ces pays ont enregistré une hausse vertigineuse de leur facture d'importation alimentaire. Les prix à la consommation au niveau des pays du Maghreb ont été stabilisés grâce à une ponction importante sur les budgets publics en creusant davantage le déséquilibre de la balance commerciale agricole et agroalimentaire. Néanmoins, si la transmission de la flambée et la volatilité des prix alimentaires internationaux a été relativement amortie au niveau des prix à la consommation dans les pays maghrébins, c'est grâce à d'énormes sacrifices dans le budget public. La question de durabilité de ces sacrifices budgétaires se pose clairement face à la tendance haussière et récurrente des prix observés sur les marchés internationaux.

La sécurité alimentaire, dans sa dimension de sécurisation des approvisionnements alimentaires, est très vulnérable dans les pays du Maghreb. Les besoins alimentaires et nutritionnels de base sont assurés essentiellement par des importations sur le marché international. En 2008, les pays du Maghreb, associés à l'Égypte, ont capté près d'un cinquième des volumes de céréales échangés sur les marchés mondiaux.

La production agricole locale ne répond que partiellement aux besoins de la population sans cesse croissants. Les agricultures des pays du Maghreb enregistrent des similitudes dans les contraintes physiques et organisationnelles. Les terres arables représentent une faible part de la superficie totale (trois pour cent, en particulier pour l'Algérie et la Tunisie).

Une très faible dotation en ressource hydrique est enregistrée, avec des tendances à la raréfaction, sous la pression démographique et les changements climatiques (moins de 1000 m³ par hab./an).

D'autre part, le secteur agricole continue d'employer une part importante de la population active (30 pour cent au Maroc, près de 20 pour cent en Algérie et en Tunisie). Les exploitations agricoles enregistrent une tendance à la réduction et freine ainsi la volonté de modernisation des systèmes de production. Les rendements des céréales dans la région sont deux fois moins élevés que la moyenne mondiale. Des gisements de productivité restent donc à exploiter. Les choix d'augmentation de l'offre agricole locale relèvent essentiellement de l'amélioration de la productivité.

La modernisation des systèmes de culture et d'élevage, l'utilisation des variétés adaptées et des semences performantes, l'amélioration des systèmes d'irrigation économiseur d'eau, l'encadrement technique et l'organisation professionnelle sont autant d'éléments nécessaires pour assurer l'augmentation de l'offre agricole locale. Aussi, le cadre régional Maghrébin est parfait pour optimiser l'utilisation des ressources, de capitaliser les expériences et les savoirs par une mutualisation des efforts et des moyens entre les pays de l'UMA.

La sécurité alimentaire dans sa dimension de garantie à l'accès de la population à une nourriture saine et équilibrée est posée avec acuité dans les pays du Maghreb. La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages est encore très élevée (40 à 50 pour cent). Les produits alimentaires importés constituent l'essentiel de ces dépenses (près de 70 pour cent). La part des céréales dans ces dépenses n'est pas négligeable (14 à 25 pour cent). Les prix de ces produits alimentaires sont subventionnés, et une augmentation, en particulier des céréales, a des conséquences directes sur les ménages notamment les plus vulnérables. Ainsi, des réductions drastiques peuvent être opérées par ces ménages en matière de dépenses pour la santé, l'éducation et d'autres besoins de base. La consommation excessive des produits alimentaires subventionnés (céréales en particulier) au dépend des protéines animales, des fruits et légumes se traduit par un régime alimentaire hypercalorique et glucidique générateur de problèmes de santé publique (obésité, diabète, maladie cardiovasculaires,...).

La pauvreté dans les pays du Maghreb est doublement présente dans le milieu rural par rapport au milieu urbain. Les programmes de développement rural sont appelés à mieux cibler les couches vulnérables en matière d'emploi rural, de filet de protections sociales, en particulier envers les jeunes diplômés. Par ailleurs, le phénomène d'urbanisation est très accéléré dans les pays du Maghreb. Le taux d'urbanisation actuel est de l'ordre de 60 pour cent. Les projections pour 2020 estiment un taux d'urbanisation de l'ordre de 80 pour cent, si le processus d'exode rural continue au même rythme sous l'effet du chômage et la pauvreté. Ainsi, le fait urbain impose de considérer prioritairement la problématique de la sécurité alimentaire dans les villes du Maghreb. La maîtrise des Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires (SADA), des systèmes d'information sur les situations alimentaires, la régulation des filières agroalimentaires de base, le ciblage des subventions, l'organisation des stocks et l'efficacité de la logistique locale et son articulation avec les circuits d'acheminement extérieurs sont autant de défis pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb.

Les récentes hausses et volatilités des prix des denrées alimentaires de base sur les marchés internationaux aggraveront certainement la problématique de la sécurité alimentaire dans les

pays du Maghreb. La capacité de résilience des systèmes alimentaires locaux se trouve sérieusement mise à l'épreuve. Les gouvernements des pays d'Afrique du Nord ont pris des mesures de nature urgente pour répondre à cette crise des prix alimentaires depuis 2007/2008 à ce jour. Cependant, cette crise est venue dévoiler la fragilité structurelle des pays du Maghreb en matière de dépendance de l'extérieur pour les approvisionnements alimentaires et partant la vulnérabilité de leur souveraineté alimentaire.

Comment ont réagi les gouvernements des pays du Maghreb face à cette crise des prix alimentaires internationaux? Quelles sont les mesures qui ont été prises? Quelle a été la portée de ces mesures sur les consommateurs, notamment les plus vulnérables et les producteurs agricoles? Comment peut-on assister les pays du Maghreb pour qu'ils répondent efficacement et durablement à cette flambée des prix des denrées alimentaires qui a tendance à perdurer?

C'est à toutes ces questions problématiques que la FAO a tenté de trouver des éléments de réponse à travers l'organisation d'un séminaire sous-régional à Tunis du 2 au 4 mai 2011. Le séminaire a réuni les représentants des quatre pays du Maghreb, des représentants d'institutions internationales, d'agences partenaires du développement, des donateurs bilatéraux et des institutions de recherche. Le secteur privé et les organisations de la société civile ont également été invités pour examiner avec la FAO les moyens d'appui à l'identification des options à la conception d'actions immédiates à l'échelle nationale et régionale dans le Maghreb en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires.

1.2. Objectifs et résultats attendus

Objectifs

Le séminaire sous-régional a pour objet l'appui des gouvernements des pays du Maghreb à la conception d'actions immédiates au plan national en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux.

Plus précisément, le séminaire vise les objectifs suivants:

- tirer les leçons de la crise 2007-08 sur la base des travaux d'analyse menés par la FAO;
- partager les expériences de chacun des pays concernant:
 - les prix des produits alimentaires visés;
 - les priorités, les politiques et les programmes d'action des gouvernements; et
 - les problèmes/contraintes de mise en œuvre ainsi que leurs implications.
- discuter différentes options politiques et programmes d'actions ainsi que leurs implications afin de permettre une prise de décision politique plus appropriée au niveau des pays;
- identifier les besoins et les possibilités d'aide financière extérieure et de soutien technique aux gouvernements ainsi que les partenaires potentiels; et
- identifier la voie et les processus à suivre pour concevoir, coordonner et mettre en œuvre des politiques appropriées et des actions immédiates ainsi que des modalités de suivi, de mise à jour et de partage d'informations sur les variations de prix, les mesures politiques et leurs résultats.

Les résultats attendus sont les suivants:

- ✓ Les participants partagent et tirent les leçons acquises au cours de la crise de 2007-08.
- ✓ Ils identifient les options et les outils permettant de faire face à de nouvelles crises de la flambée des prix des denrées alimentaires.
- ✓ Ils utilisent et diffusent les connaissances et outils issus du séminaire pour la conception et mise en œuvre des mesures pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des produits alimentaires de base.
- ✓ Ils s'engagent à saisir les opportunités et les possibilités de collaboration et de soutien discutés lors du séminaire avec les différents partenaires de développement.
- ✓ La FAO prépare un rapport consolidé et partagé avec les pays de la Sous-région.

1.3. Structure et programme du séminaire

Le séminaire de trois jours, a débuté par les allocutions de bienvenues et la présentation des objectifs et du programme du séminaire (voir annexe 1: Programme). Il a progressé sous forme de sessions thématiques permettant de présenter en plénière les communications des personnes ressources. Des séances de débats très riches et fructueux entre les participants ont été ouvertes à l'issue de chaque session (voir annexe 3: Synthèse des débats). Des séances de travail ont aussi été organisées en groupes autour de thématiques ciblées. Les résultats de ces travaux sont exposés et discutés en plénière (voir annexe 4: résultats des travaux).

La première session était dédiée à la présentation des outils, des actions et mesures développées par la FAO, suite à la crise des prix des denrées alimentaires en 2007-08. Ainsi, sont présentés les outils: (i) l'indice des prix pour l'analyse des évolutions des prix internationaux des produits alimentaires; (ii) le système SMIAR d'Alerte Rapide; (iii) l'outil FAPDA de suivi des politiques agricoles et alimentaires et; (iv) les options de politiques et mesures développées dans le guide de la FAO.

Une séance de travail en groupe a permis d'examiner l'évolution des prix des principaux produits agricoles et alimentaires au niveau des pays du Maghreb et de partager l'expérience des politiques et mesures prises pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des denrées alimentaires. Les résultats des travaux en groupes ont été présentés et débattus en plénière.

La deuxième session a porté sur l'analyse plus en détail d'un nombre réduit d'options politiques ou de programmes pour réagir aux crises des prix des denrées alimentaires sélectionnés sur la base de leur relevance dans le contexte maghrébin: (i) programmes des filets de protection sociale axés sur l'emploi et la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural; (ii) projets pour améliorer la sécurité alimentaire dans les milieux urbains à travers le programme: «Aliments pour les villes» et; (iii) dimensions institutionnelles et processus de formulation des politiques.

Des séances de travail en groupes ont permis d'examiner et de partager les expériences dans les quatre pays maghrébins en matière de politiques d'emploi rural, la question de la parité dans l'accès aux opportunités d'emploi, les filets de protection sociale axés sur l'emploi et les problématiques de sécurité des approvisionnements alimentaires et les éléments qui

permettent l'amélioration de la résilience des systèmes alimentaires dans les villes du Maghreb dans le contexte de la crise des prix alimentaires.

La troisième session thématique est consacrée aux interventions des représentants des différentes institutions internationales et organisations multilatérales. Le groupe du G20 a présenté son analyse, sa vision et les priorités de l'actuelle présidence en matière de volatilité des prix agricoles. Le Centre d'investissement de la FAO, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) des Nations Unies ont présenté les possibilités de partenariat, les instruments financiers, les options et actions de soutien immédiates en matière de sécurité alimentaire pour la l'Afrique du Nord. À l'issue de chaque communication, des séances de débats ont été tenues en plénière.

La séance de travail de clôture du séminaire a impliqué trois groupes formés par les représentants des pays du Maghreb et les personnes ressources des institutions internationales présentes. Les groupes sont répartis autour de trois thématiques: (i) liste des prochaines étapes pour lancer la politique de dialogue et mobiliser le soutien des partenaires de développement par rapport aux besoins nationaux pour répondre à la crise alimentaire; (ii) liste des actions à mettre en place en vue d'une coordination régionale des pays du Maghreb et le soutien que peut apporter la FAO au niveau de la sous-région; et (iii) les soutiens que peuvent apporter les partenaires de développement au pays et à la sous-région. Les résultats sont présentés en plénière par les rapporteurs des trois groupes. Un débat critique a permis de discuter et de valider les actions et les recommandations par l'ensemble des participants. La synthèse de l'ensemble des travaux, les résultats et les principales attentes du séminaire ont été exposés et validés en plénière avant les allocutions de clôture du séminaire.

La richesse et la pertinence des débats entamés au cours du séminaire nous ont encouragés à développer son contenu en annexe du document. Il faut dire que l'une des réussites de cet événement est justement cette opportunité offerte aux débats entre les participants. Ceci dénote un grand besoin de communication, de partage d'expériences, de savoirs et de points de vue autour de la problématique de la sécurité alimentaire dans un contexte de crise des prix alimentaires sur les marchés internationaux et de transition dans la région.

2. Interventions et débats

En ouvrant solennellement les travaux du séminaire, M. Benoît Horemans, Coordinateur de la FAO pour la sous-région Afrique du Nord, a exprimé ses remerciements et la bienvenue aux délégués des gouvernements des quatre pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et à l'ensemble des invités. Il a rappelé la problématique de la flambée des prix des denrées alimentaires et l'initiative de la FAO d'organiser 13 séminaires au niveau mondial, dont celui de la sous-région.

Le séminaire permet d'appuyer les pays du Maghreb pour la conception d'actions immédiates en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux. M. Horemans a insisté sur l'importance des résultats et les recommandations spécifiques du séminaire pour alimenter et enrichir les délibérations de la réunion du Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale prévue en octobre 2011 à Rome.

M. Ahmed Srikah, Directeur du Bureau de la sécurité alimentaire au niveau du secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a souhaité, au nom du Secrétaire Général de l'UMA, la bienvenue aux représentants des gouvernements des quatre pays et à l'ensemble des participants au séminaire. Il a exprimé sa reconnaissance à la FAO pour son appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb, notamment vis-à-vis de la pertinence du thème et le choix de la période d'organisation du sur la flambée des prix des produits alimentaires de base.

M. Srikah a rappelé que l'instance de l'UMA, à travers sa Commission ministérielle de la sécurité alimentaire, accorde une grande importance à la problématique de la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb. Ainsi, la Commission maghrébine de sécurité alimentaire avait adopté, lors de sa réunion à Alger en décembre 2010, un plan d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'une vision stratégique concernant l'agriculture maghrébine à l'horizon 2030. Ce plan d'action devrait permettre de mieux gérer la hausse permanente des prix des céréales et des récoltes agricoles.

M. Srikah a souligné que les pays du Maghreb enregistrent des similitudes dans les modèles de consommation, essentiellement à base de céréales, et les systèmes de production agricole dans un contexte climatique aride et semi-aride. Aussi, il a mis en exergue l'opportunité qu'offre l'intégration des pays de l'UMA en matière de réaction à la crise de la flambée des prix alimentaires dans le cadre régional. M. Srikah a appelé à la création d'une structure de consultation au niveau de l'UMA, afin d'élaborer une approche maghrébine commune, visant à faire face à la montée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux.

Au nom du Ministre tunisien de l'agriculture et de l'environnement, M. Abderrahmane Chafai a tenu à remercier les organisateurs du séminaire, la FAO et l'UMA, et a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Il a mis en évidence le rôle que devrait jouer l'intégration des pays de l'UMA en matière de complémentarité et de solidarité régionale dans la réaction à la crise des prix des denrées alimentaires, particulièrement pour les céréales. Ces produits enregistrent une forte dépendance des pays du Maghreb vis-à-vis des marchés internationaux.

M. Chafai a insisté sur le développement des capacités nationales de production agricole. L'accroissement de la productivité par la maîtrise technique et l'organisation des producteurs, permettent d'améliorer l'offre alimentaire locale des pays du Maghreb, en particulier pour les céréales. C'est une réponse durable et efficace à la dépendance alimentaire et ses conséquences en matière de flambée et volatilité des prix des denrées alimentaires.

L'intégration régionale des pays maghrébins, selon M. Chafai, permet de mettre en commun les expériences et de mutualiser les potentialités matérielles et humaines. La recherche agronomique et le développement agricole et rural constituent les domaines pertinents pour mettre en œuvre des actions concertées afin de réaliser des économies d'échelles en matière de recherche variétale, production de semence, etc. Le séminaire arrive à point nommé pour aborder les principaux enjeux de la sécurité alimentaire dans la région du Maghreb dans un contexte de transition dans la région.

M. Gunther Feiler, Chargé des politiques agricoles à la FAO (TCS, Rome) a rappelé que, d'ici l'an 2050, la production agricole et alimentaire mondiale doit doubler. Ce qui montre l'importance de la démarche de la FAO, en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire

et la lutte contre la faim dans le monde. À cet effet, la FAO recommande aux Pays membres de renforcer les échanges d'expériences et d'informations et d'améliorer la transparence entre les acteurs: c'est un des mandats les plus importants de la FAO.

M. Feiler évoquant un proverbe indien: «Ne coupe pas les ficelles quand tu pourrais défaire les nœuds», a rappelé aux participants que, certes il faut chercher des mesures d'urgences, mais il faut surtout chercher l'équilibre entre les mesures urgentes et les solutions de long terme, qui sont plus réfléchies: c'est la raison de notre présence à ce séminaire, a-t-il ajouté.

2.1. Le G20 et la volatilité des prix agricoles

Dans son allocution, Madame Bérengère Quincy, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OAA/FAO, du PAM et du FIDA à Rome, a tenu à saluer l'initiative de la FAO pour le séminaire sous-régional de l'Afrique du Nord et remercier les organisateurs pour leur invitation. Le séminaire sous-régional présente une opportunité de partage d'expériences et d'analyses des effets de la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux ainsi que les actions à développer dans les pays du Maghreb.

Mme Quincy a expliqué le rôle et le poids du groupe du G20 dans l'économie mondiale: les 20 pays membres du G20 (y compris l'UE) représentent 85 pour cent de l'économie et 2/3 de la population mondiale. Par ailleurs, le G20 a évolué en 2008 d'une instance ministérielle de pilotage économique à un Sommet pour répondre à la crise financière et économique. La France en assurant, depuis novembre 2010, la présidence du G20 en même temps que celle du G8, a mis la question de la volatilité des prix agricoles au plus haut niveau de ses priorités politiques. Suite au Sommet de Séoul en novembre 2010, a souligné Mme Quincy, le G20 a intégré dans ses préoccupations la thématique du développement.

La présidence française du G20 a invité cinq pays au sommet de Cannes: l'Espagne, l'Éthiopie (qui assure la présidence du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement pour l'Orientation du NEPAD en Afrique), la Guinée Équatoriale (qui assure la présidence de l'Union africaine), Singapour qui représente le Groupe des 3G (**Global Governance Group qui regroupe 27 pays**), les Émirats Arabes Unis (le Conseil de coopération des États du Golfe), sans oublier les grandes organisations internationales qui sont présentes également aux différentes réunions.

Cinq grandes priorités sont arrêtées par la Présidence française du G20: (i) la réforme du Système monétaire international (SMI); (ii) le renforcement de la régulation financière et notamment la lutte contre la volatilité excessive des prix des matières premières; (iii) le soutien à l'emploi (notamment agricole et rural) et le renforcement de la dimension sociale de la mondialisation; (iv) la lutte contre la corruption; et (v) l'action pour le développement.

En matière de volatilité des prix, à Séoul, les organisations internationales ont reçu le mandat de développer des options pour prévenir et gérer les risques associés à la volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles, sans introduire de distorsion dans la conduite des marchés et au bénéfice des plus vulnérables. La volatilité des prix agricoles est destinée à se répéter dans le temps, note Mme Quincy. À ce titre, la France souhaite atteindre des résultats concrets au G20 à travers des solutions collectives et durables. Le dialogue avec les non-membres est recherché. Les Nations Unies restent le lieu de la décision appropriée et le G20 est là pour donner des impulsions à la coopération internationale. Le Comité de la sécurité

alimentaire (CSA) a prévu d'en discuter en octobre prochain à Rome, le G20 va y contribuer avec ses propositions.

Mme Quincy rappelle que le G20 a mandaté la FAO et l'OCDE pour coordonner le travail des Organisations internationales (FAO, OCDE, BM, FIDA, PAM, FMI, OMC, CNUCED, IFPRI et HLTF) sur la volatilité des prix agricoles. Leur rapport constitue la base des travaux du G20 sur ce sujet. Un rapport préliminaire a été élaboré en mars. En juin 2011, un rapport final aurait dû être établi.

Lors de la réunion de Berlin en janvier dernier, quatre axes de travail ont été validés:

- faire des progrès en matière de transparence et d'information sur les marchés agricoles internationaux avec un système d'alerte efficace, notamment pour la production et les stocks, en s'inspirant de ce qui a été fait pour le pétrole, avec les Organisations Internationales et les grands pays exportateurs et importateurs. Il s'agit aussi d'identifier les instruments de régulation efficaces des marchés financiers internationaux de produits agricoles;
- coordination internationale: il s'agit de recherche de coordination en réaction aux crises, en lien avec les systèmes d'alerte performants, notamment au niveau régional. Il est question aussi, d'aller dans le sens de bannir les restrictions aux exportations pour les achats humanitaires;
- mécanismes de gestion des risques, en particulier en faveur des plus vulnérables, producteurs et consommateurs: facilités de financement pour les gouvernements importateurs, fonds de lissage des prix, filets sociaux de sécurité, réserves alimentaires d'urgence dans des pays ou régions vulnérables, etc.; et
- augmentation de la production et productivité agricoles: pour résorber le déséquilibre existant entre l'offre et la demande, à travers la relance des investissements, l'engagement réciproque et le devoir de solidarité, le soutien à l'agriculture familiale, l'investissement responsable dans la recherche, l'innovation, les infrastructures, etc.

Une réunion des ministres de l'agriculture du G20 sur la volatilité des prix des matières premières agricoles était prévue fin juin 2011 à Paris (France). Elle devrait adopter une déclaration et un plan d'action. Une réunion conjointe des ministres des finances et du développement est programmée fin septembre 2011 à Washington (USA). Cette série de réunions ministérielles sera corroborée par un Sommet des chefs d'État et de gouvernement les trois et quatre novembre 2011 à Cannes (France).

3. Tendances récentes dans les prix des denrées alimentaires

La FAO a développé un indice des prix des produits alimentaires qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires. Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits: sucre, huiles et matières grasses, céréales, produits laitiers et viande, soit 55 cotations pondérées en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004.

À partir de janvier 2007, un mouvement à la hausse très rapide des prix des denrées alimentaires est enregistré pour atteindre un pic en 2008. Une seconde tendance à la hausse

des prix alimentaires est enregistrée à partir de 2010 et a continué avec un niveau record en 2011 avec un pic historique de l'indice des prix.

L'observation des mouvements des prix des denrées alimentaires des trois dernières décennies montre que depuis 1990, les cours mondiaux ont enregistré une tendance de stabilité des prix avec un niveau très bas. Mais, à partir de début 2007 et 2008, les prix ont enregistré une rapide hausse, suivie d'une brève accalmie en 2009 puis une reprise très intense de la flambée des prix des produits alimentaires de base en 2010 et 2011.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est élevé en moyenne à 232 points en avril 2011, resté pratiquement stable par rapport à l'estimation révisée de mars, soit une hausse de 36 pour cent sur douze mois. En avril, une forte hausse des cours mondiaux des céréales a plus que compensé les baisses des prix des produits laitiers, du sucre et du riz, tandis que les prix des huiles et de la viande restaient pratiquement stables. L'indice FAO des prix des céréales a atteint 265 points, soit une progression de 5,5 pour cent (14 points) depuis mars et de 76 pour cent depuis avril 2010. Les conditions météorologiques défavorables et les retards des semis ont entraîné une hausse des cours mondiaux des céréales, après le fléchissement de mars, les cours du blé et du maïs gagnant quatre et onze pour cent respectivement. Pour le maïs, la situation de l'offre et de la demande est plus tendue. Les prix de maïs ont pratiquement doublé entre avril 2010 (156 USD/tonne) par rapport à avril 2011, soit 321USD/tonne. Cependant, l'abondance des disponibilités exportables a exercé une influence modératrice sur les prix du riz.

Pour mesurer la situation de l'offre et de la demande mondiale des produits alimentaires de base, la FAO utilise le ratio stocks mondiaux par rapport aux utilisations. Ainsi, les produits de substitution aux céréales par exemple ont enregistré des hausses régulières de 2000 à 2011. Cependant, les stocks ont enregistré un fléchissement à partir de 2009/2010. Ce fait s'explique par la baisse sensible des productions céréalières, notamment pour le blé et ce, à partir de 2008/2009.

Par ailleurs, cette tendance de réduction du ratio: stocks mondiaux/utilisation n'est pas constatée dans le cas du riz. Durant les dernières années, la production mondiale du riz a toujours dépassé les consommations mondiales. Les stocks ont enregistré une croissance régulière à partir de 2004/2005, année des stocks minimum durant la décennie.

La flambée vertigineuse des cours mondiaux du riz en 2008 (près de 1000 USD/tonne) relève plus des conditions commerciales inadaptées sur le marché international, notamment les restrictions des exportations, selon M. J. Senahoun (FAO, Rome).

Pour M. Senahoun, les principales causes de la hausse et de la volatilité des prix sont essentiellement dues en premier lieu aux chocs climatiques, en particulier les sécheresses enregistrées en Russie et en Ukraine, les inondations en Australie, au Pakistan, etc. Ainsi, les facteurs déclenchant sont toujours les chocs climatiques, qui à leur tour, déclenchent un mouvement de panique à la hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché international. Le deuxième facteur qui a accentué la flambée des prix, est la dépendance du marché international des céréales à l'égard de nouvelles régions d'exportation, notamment les pays qui relèvent des ex-républiques soviétiques: la Russie et l'Ukraine sont devenues de grandes régions exportatrices des céréales et détiennent des parts importantes sur les marchés mondiaux. Ces pays pratiquent, par ailleurs, des restrictions commerciales par l'institution des quotas à l'exportation, voir des interdictions à l'export tout court.

Ce dernier représente un autre facteur d'aggravation de la crise des prix alimentaires. D'autres facteurs viennent aussi accentuer le phénomène des prix, à savoir la baisse des stocks, la demande plus élevée sur les biocarburants, la dépréciation du dollar américain et l'augmentation du prix du carburant qui influe sur les coûts de la production agricole et du transport.

En termes de perspectives, l'évolution des prix pour les prochains mois dépendra de plusieurs facteurs: le niveau des récoltes de 2011 difficile à prévoir pour le moment, la levée ou la continuation des restrictions à l'exportation, notamment pour la Russie et l'Ukraine et l'instabilité politique dans certains pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. D'autres facteurs tels que le prix du carburant, la croissance économique, la valeur du dollar et la situation au Japon restent déterminants.

4. Outils, options de politiques et programmes de la FAO

4.1. Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)

L'outil pour l'analyse des prix dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) est développé par l'initiative de la FAO sur la flambée des prix des aliments (ISFP) dans le but d'assister à la surveillance et à l'analyse des prix des aliments dans les pays en développement. La FAO a conseillé les gouvernements sur les politiques à mettre en place et a intensifié sa surveillance des prix des aliments aux échelons national, régional et mondial grâce à son Système d'information et d'alerte précoce sur l'alimentation et l'agriculture (SAR). Chaque fois que la situation des approvisionnements menace de se détériorer dans un pays ou une région donnée, des alertes spéciales attirent l'attention des gouvernements et organismes d'aide sur l'évolution de la situation et les éventuelles mesures d'urgence à prendre.

Le SAR est basé sur un système d'information intégré appelé «Station de travail du SAR». Cette Station de travail est composée d'un ensemble de modules spécifiques, incluant un logiciel de gestion des bilans céréaliers par pays et un logiciel d'affichage et d'analyse de cartes et d'images satellite (Windsor)¹.

Un module de gestion des dépêches d'agence est aussi relié à une base de données de référence sur la sécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional, national et local. Ceci permet aux analystes du SAR de consulter un ensemble de calendriers cultureux, statistiques agricoles, cartes administratives et informations démographiques. Grâce aux fonctions d'analyse d'images satellite et de superposition de cartes de la Station de travail, les spécialistes du SAR peuvent évaluer les conditions météorologiques et de croissance des cultures dans des zones importantes de cultures vivrières ou de pâturage.

Le SAR évalue l'offre et la demande mondiale d'aliments en compilant les informations provenant de chaque pays. Les prix d'exportation sur le marché mondial sont collectés

¹ *WinDisp est un logiciel de domaine public, facile d'utilisation, pour l'affichage et l'analyse d'images satellite, de cartes et de bases de données associées.*

quotidiennement et hebdomadairement et les transactions des bourses internationales de céréales sont suivies en permanence. Le système rend compte des principaux mouvements du marché et des tendances que manifestent les variables-clés pour donner l'alerte dès qu'il y a un risque de hausse sensible des prix alimentaires.

Mme L. Balbin (FAO, Rome) a signalé les principales caractéristiques de l'outil: navigation rapide avec une carte interactive et création de graphiques en un clic et exploration de la base de données par denrée, pays, région géographique ou groupe économique et comparaison facile des prix grâce à la possibilité d'afficher simultanément plusieurs graphiques et personnalisation rapide des graphiques selon:

- les prix en termes nominal ou réel;
- la devise nationale et/ou USD;
- les unités de mesures locales, kilogrammes ou tonnes métriques;
- les saisons de commercialisation; et
- la période temporelle.

Des statistiques de base pour chaque série de prix sont utilisées. On peut aussi télécharger des graphiques, des données correspondantes et d'autres informations et sauvegarder des graphiques et on peut envoyer des liens par email. Une démonstration d'application a été faite par Mme Balbin devant les participants pour expliquer la manipulation et l'usage de l'outil SAR.

La base de données contient les prix des denrées alimentaires, notamment des céréales, légumes secs et viandes, sur la base de données officielles, de réseaux d'information et autres sources. Mme Balbin a souligné que les prix sont mensuels et concernent la vente au détail et en gros. Les niveaux de consommation annuelle par habitant, le pourcentage d'apport calorifique journalier (J) et le taux d'autosuffisance (TAS) des denrées. Ces prix sont prélevés sur des marchés sélectionnés dans chaque pays avec un emplacement géographique de référence. Une brève description des caractéristiques de ces marchés dans les différents pays est également abordée.

Actuellement la base de données contient 78 pays, 1034 séries de prix domestiques et 11 séries de prix internationaux à l'exportation des céréales. L'expansion de la base de données est prévue avec l'inclusion de nouvelles séries de prix internationaux et des marchés à terme. Il s'agit également de développer l'utilisation de l'outil d'analyse des prix SAR et son adaptation au niveau des pays. Madame BALBIN regrette l'indisponibilité des données statistiques pour les séries des prix des produits agricoles dans les pays de l'HUMA, cependant les évolutions en termes d'indice de prix existent mais ne sont pas suffisantes pour développer des analyses plus fines.

4.2. Options de politiques et de mesures (Guide de la FAO)

Les options de politiques et de mesures pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des produits alimentaires de base ont été mises en œuvre sur la base de l'expérience de la flambée des prix de 2007-2008. La FAO a élaboré un Guide «pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires» dans le cadre de son Initiative sur la flambée des prix des aliments (IFP). Le guide présente une revue actualisée des avantages et inconvénients des différentes mesures que pourraient mettre en œuvre les pays

dans le cadre de leurs politiques et programmes existants afin de faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires et à ses effets prévisibles au niveau du pays et des ménages.

Ce travail est le résultat des réponses de quarante pays au questionnaire sur ce qu'ils ont fait pour faire face à la crise des prix agricoles en 2007/08. Le guide élaboré par la FAO est distribué dans le séminaire et est publié sur le site de la FAO en plusieurs langues. Trois objectifs sont visés pour protéger les consommateurs: réduire la transmission des prix sur le marché mondial aux marchés intérieurs, faciliter l'accès à la nourriture pour les consommateurs et accroître la production alimentaire.

Dans le guide, il y a une description détaillée de toutes les mesures qui sont synthétisées dans l'annexe du document. Il n'existe pas de solutions parfaites, mais plutôt une série de mesures appliquées par les pays en temps de crise. Une présentation détaillée des différentes mesures appliquées est faite par M. Jones, notamment en matière de réduction de la transmission des prix sur les marchés mondiaux, réduction des prix sur les marchés intérieurs et filets de sécurité sociale. Il s'agit de mesures relevant du soutien à la production à court terme, de soutien à la production (engrais) et l'intensification durable du système de production, etc.

M. Jones a également exposé les caractéristiques des interventions de bonne qualité qui ne doivent pas nuire ou nuire le moins possible. Ces interventions doivent être claires sur les dimensions humanitaires et économiques et assurent une propriété et une participation. Il note aussi l'élaboration des échéanciers clairs pour les résultats, notamment pour les coûts par rapport aux avantages sociaux et économiques.

4.3. Le Système de suivi des décisions politiques agricoles et alimentaires (FADA)

Suite à la hausse sans précédent des prix des denrées alimentaires de base en 2007-2008, des conclusions ont été tirées. L'action politique individuelle et non coordonnée ne permet pas de faire face à la crise alimentaire de façon efficace. À cet effet, les pays membres ont demandé un soutien urgent à la FAO, pour renforcer la gouvernance mondiale en termes de sécurité alimentaire, lors de la conférence de haut niveau de la FAO en juin 2008. Un mandat a ainsi été donné à la FAO pour mettre en place un système global et durable de suivi précis des décisions politiques agricoles et alimentaires.

L'outil FADA (Fou anda Agriculture Poli Décisions Analysais) permet de suivre et de répertorier régulièrement les décisions prises en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ce qui constitue une base de données globale alimentée par tous les pays membres de la FAO. Il permet de contribuer à la conduite d'analyses des politiques, la promotion du dialogue politique et l'amélioration de l'assistance aux politiques.

FADA est une Plateforme basée sur Internet répertoriant et classant les différentes décisions selon leur objet. Ces derniers peuvent être pro consommateurs, pro producteurs, pro commerce et macro-économique. La mise à jour de la base de données sur les différentes décisions nationales est faite par des points focaux désignés dans les ministères en charge des politiques agricoles et alimentaires. Les informations proviennent de sources officielles et sont validées par les gouvernements. Elles peuvent être diffusées dans les journaux ou bulletins officiels, dans les notes circulaires et rapports d'activités des ministères et institutions publiques, des lois de finances, des comptes-rendus des conseils ministériels et des discours présidentiel ou royal.

La mise en œuvre du Projet a commencée dans les pays du Maghreb. La plate-forme FADA pour la région du Maghreb est en construction et sa mise en œuvre sur le web est prévue pour la fin mai début juin prochain selon M. Cannet et M. A. Mechri (FAO, Tunis).

4.4. Programmes d'emploi rural et filets de protection sociale axés sur l'emploi

Assurer la prise en compte de la dimension de développement social et notamment la création d'emplois décents et durables et la protection sociale dans les politiques et actions qui seront mises en place pour répondre aux crises des prix des produits alimentaires revêt une importance primordiale. Les ménages les plus vulnérables à la hausse des prix des aliments sont inévitablement les ménages les plus pauvres, pas seulement parce que leurs revenus sont faibles mais aussi parce qu'ils destinent des proportions élevées de leurs revenus à la nourriture, soit jusqu'à 70 pour cent. Les ménages les plus vulnérables, en tant qu'acheteurs nets de produits alimentaires, sont souvent ceux des chômeurs et des travailleurs ruraux salariés/sous-employés dans l'économie informelle ou des travailleurs indépendants mais dans l'agriculture de subsistance, qui sont aussi des acheteurs nets de produits alimentaires.

Il s'agit souvent d'emplois qui n'engendrent ni un revenu décent ni des moyens d'existence durables. Les conditions de travail sont médiocres et la législation du travail est rarement appliquée. Le dialogue social est faible. L'absence d'opportunités d'emplois décents est désormais reconnue comme une dimension centrale de la pauvreté en milieu rural comme urbain. Pire encore, lorsqu'il s'agit de femmes, des jeunes et des migrants qui se retrouvent dans une position défavorisée.

Les défis du marché du travail au Maghreb existent depuis longtemps, tel le chômage élevé, notamment chez les jeunes (plus de 23 pour cent), la faible participation des femmes au marché du travail mais aussi la dépendance du secteur informel pour la création d'emplois. Les répercussions des récentes crises économiques, financières et alimentaires ont mis l'accent une fois de plus, malgré un tournant historique vers l'urbanisation, la pauvreté reste concentrée dans les zones rurales.

Le fossé qui s'élargit entre les revenus ruraux et les revenus urbains constitue d'ailleurs une caractéristique des économies en mutation, comme beaucoup d'économies de l'Afrique du Nord. Bien que dans les pays du Maghreb, l'agriculture contribue de moins en moins à la croissance économique, la pauvreté reste un phénomène essentiellement rural et l'agriculture reste un employeur important à jouer une fonction de filet de sécurité comme employeur de dernier recours pour ceux qui ont le moins de capital humain et de mobilité. L'agriculture reste le deuxième pourvoyeur d'emplois (27,8 pour cent) dans le Maghreb après les services. L'emploi agricole est encore plus important pour les femmes (31 pour cent) mais il est souvent caractérisé par des niveaux de productivités faibles et des conditions de travail précaires. La situation des jeunes ruraux en particulier devient extrêmement dramatique quand les données relatives au chômage avec celles du sous-emploi, l'emploi vulnérable et l'inactivité causée par le découragement sont cumulées. Cela alimente l'exode rural et un malaise social latent est ainsi généralisé.

Les filets de protection sociale sont des programmes de transfert en espèces ou en nature. Leur objectif est de lutter contre la pauvreté grâce à la redistribution des richesses et de protéger les ménages des chocs que subissent leurs revenus. Les travaux publics pour la

création d'emplois et les systèmes de garantie de l'emploi sont les plus fréquents filets de sécurité fondés sur l'emploi. Ils entraînent un paiement régulier, en espèces ou en nature, en échange de travail. Ces programmes peuvent également favoriser des résultats de développement à plus long terme, notamment grâce au développement des infrastructures et à la formation de compétences. Il s'agit néanmoins de programmes controversés. Ils nécessitent une conception minutieuse et des mécanismes institutionnels déjà en place doivent être associés à d'autres filets de sécurité sociale qui ciblent ceux qui ne sont pas capables de travailler et doivent assurer l'intégration d'un élément de garantie sur le long terme et la prévisibilité pour être efficaces.

Parmi les conditions de succès, l'intégration de questions de genre et le ciblage des jeunes sont cruciaux. La parité peut être promue à travers les quotas pour femmes, assurant la même rémunération à travail égal, prévoyant des garderies à proximité des chantiers, mais surtout en favorisant la participation des femmes au choix des actifs et à travers l'inclusion des services sociaux parmi les catégories qui peuvent rentrer dans les travaux publics. Le ciblage des jeunes peut être favorisé en prévoyant des quotas pour les jeunes, liant les travaux publics à la formation ou à l'épargne et aux investissements dans l'agriculture et l'économie rurale non agricole, ou encore en donnant la sous-traitance de l'exécution des travaux à des groupes de jeunes.

La promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural est un axe d'intervention prioritaire pour la FAO. Il s'insère dans le cadre d'une approche intégrée coordonnée par la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW) qui vise à promouvoir l'emploi rural et le travail décent. La FAO collabore étroitement avec le OIT sur la base d'une Lettre d'entente signée en 2004. Un partenariat stratégique a été établi avec l'OIT-Afrique afin de promouvoir l'intégration des questions d'emploi dans les stratégies de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), notamment dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Parmi les approches possibles:

Vis-à-vis de la promotion de l'emploi des jeunes, on note l'approche «Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS)» développée par la FAO et testée dans plus de 15 pays et qui représente une bonne pratique à tenir en compte selon Mlle I. Grandelis (FAO, Rome). L'approche adopte une méthode d'apprentissage et un programme d'études très particuliers qui combinent les compétences à la fois agricoles, de vie et d'entreprise de façon participative. L'objectif est d'autonomiser les jeunes vulnérables, de leur procurer des moyens d'existence et des compétences qui tiennent compte de la parité homme-femme, tout en réduisant leur vulnérabilité au dénuement et aux stratégies d'adaptation risquées. Les étudiants ayant terminé leur cycle sont regroupés en vue de former des coopératives de jeunes producteurs en lien avec les marchés et les opportunités d'emploi dans la filière.

Le projet «Engager la jeunesse tunisienne pour la réalisation des OMD» (2009/2012) a pour objectif principal de soutenir la Tunisie dans ses efforts visant à développer et à améliorer les capacités locales dans les zones sujettes à la migration, à travers la création d'emplois durables et décents. Huit volets thématiques sont couverts, notamment le volet «Jeunesse, emploi et migration». La population ciblée dans les régions du KEF, GAFSA et le Grand

Tunis, concerne les jeunes diplômés et travailleurs peu qualifiés à la recherche de possibilités d'emploi. Une attention particulière est accordée aux jeunes filles qui font face à la discrimination. Le programme conjoint appuiera et encouragera la participation des femmes et leur intégration dans le marché du travail.

Mme Ghachem (FAO, Tunis) signale la recommandation d'organiser un atelier de partage d'expériences MDG-F «Jeunes emploi et migration» dans le monde. Cet atelier devrait développer des enquêtes et des outils de sondages qui prennent en considération les besoins des 15-29 ans et utiliser une grille d'aide à la prise de décision, à travers un système de scoring (Grid Analysis) en présence de plusieurs alternatives et différents facteurs à prendre en considération.

4.5. Le Programme FAO: Aliments pour les villes

Mme Fatima Hachem (chargée de l'alimentation et de la nutrition, FAO RNE, le Caire) a ouvert la session en rappelant que le programme «Aliments pour les villes » a été initié par la FAO pour attirer l'attention sur les problèmes de sécurité alimentaire en milieu urbain. Il s'agit d'une initiative pluridisciplinaire visant à renforcer le dialogue et les partenariats avec les institutions aux niveaux international et national et, en particulier avec les municipalités, sur l'importance croissante des problèmes de pauvreté et de sécurité alimentaire dans les villes. En 2007, pour la première fois dans l'histoire, la moitié de la population mondiale était devenue urbaine. Les villes hébergeront près de cinq milliards de personnes en 2030. La sécurité alimentaire, en raison de l'afflux des ruraux pauvres et du chômage croissant, est devenue une préoccupation majeure dans la plupart des villes.

Pourtant, la dimension alimentaire de la pauvreté urbaine ne reçoit l'attention nécessaire ni dans les stratégies de réduction de la pauvreté ni dans les forums internationaux. Or sans la prise en compte de cette dimension et des liens entre le rural et l'urbain il serait difficile de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et celui du Sommet mondial de l'alimentation.

Dans ce contexte, l'action de la FAO s'est traduite par une variété d'activités à travers l'organisation d'ateliers nationaux et internationaux sur les approvisionnements alimentaires urbains, l'agriculture urbaine et périurbaine, les organisations de producteurs urbains à faibles revenus, etc. Dans ce sens, on signale la tenue par la FAO d'un atelier sous-régional Afrique du Nord «Aliments des villes du Maghreb» à Meknès (Maroc) en décembre 2003 (document de travail FAO n°11, Rome 2006). La FAO a également produit un matériel pédagogique écrit et audiovisuel et a participé à plusieurs forums et réseaux internationaux.

À travers l'étude de cas de l'Égypte (importateur net de produits alimentaires et le plus grand importateur de blé dans le monde), Mme Hachem a cherché à analyser et à comparer l'impact différencié de la flambée internationale des prix alimentaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages urbains et ruraux. Pour ce faire, elle a d'abord mis en lumière la dynamique locale de la flambée des prix en s'interrogeant ensuite sur la validité de l'approche qui consiste à évaluer la vulnérabilité des ménages à la hausse des prix à partir des variations des prix des céréales, sans prendre en compte la hausse des prix des autres groupes alimentaires. En prenant en compte les modes d'approvisionnement et de consommation alimentaires des ménages urbains et ruraux, elle a également cherché à évaluer dans quelle

mesure le système de subvention alimentaire protège les ménages pauvres des impacts négatifs de la hausse des prix alimentaires.

L'étude présentée par Mme Hachem s'est basée sur: (i) l'analyse de l'évolution des prix à la consommation en Égypte des différents produits alimentaires entre 2000 et 2008; (ii) l'analyse des données brutes de l'enquête de consommation des ménages de 2005; et (iii) une analyse prospective de l'impact des hausses des prix à partir de ces données.

Plusieurs points importants sont apparus à travers la présentation du cas égyptien:

- *La nécessité de prendre en compte le contexte local dans lequel la flambée internationale des prix est intervenue.* La flambée récente des prix en Égypte avait été précédée par une augmentation spectaculaire des prix alimentaires entre 2000 et 2005 suite à la dévaluation de la livre égyptienne. Cette augmentation avait eu des effets désastreux sur la population vulnérables (le pouvoir d'achat des ménages pauvres a diminué de dix pour cent).
- *L'augmentation des revenus est loin de pouvoir compenser les pertes résultant de l'augmentation des prix, en particulier dans le milieu urbain.* En effet, les salaires ont très faiblement augmenté en Égypte depuis 2005. En milieu rural, l'autoconsommation et l'augmentation des prix de vente des produits agricoles auraient partiellement compensé l'augmentation des prix pour les ménages ruraux.
- *La hausse des prix à la consommation des produits alimentaires est loin d'être une simple transmission de la hausse internationale des prix.* La flambée internationale se transforme sous l'effet d'un certain nombre de facteurs endogènes en une dynamique locale d'augmentation des prix. L'Égypte a ainsi enregistré l'une des plus fortes hausses des prix alimentaire dans le monde mais cette augmentation ne s'est pas limitée aux produits importés. Paradoxalement, les prix des produits locaux ont même enregistré une plus forte augmentation que les produits importés.

Ainsi, par exemple, entre 2004 et 2008, l'augmentation des prix a été de 66 pour cent pour les céréales, de plus de 70 pour cent pour les viandes et poissons, de 82 pour cent pour les produits laitiers, de 102 pour cent pour les légumes et de 139 pour cent pour les fruits.

- *Par ailleurs, la hausse des prix des céréales ne constitue pas nécessairement un indicateur pertinent pour évaluer l'impact de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire des ménages.* En Égypte, les céréales constituent près de 60 pour cent de l'Apport calorique journalier (ACJ). Cependant, du fait de la subvention du pain en particulier, les céréales représentent une faible part des dépenses alimentaires y compris les pauvres (12 pour cent pour les deux quintiles les plus pauvres). Compte tenu de la stabilité du prix du pain subventionné, c'est l'augmentation des prix des autres produits alimentaires qui affecte la consommation et la sécurité alimentaire des ménages vulnérables: légumes secs (26 pour cent des dépenses des 40 pour cent des plus pauvres de la population), viandes, œufs et poissons (21 pour cent des dépenses alimentaires totales des deux quintiles les plus pauvres de la population).
- *L'augmentation des prix a accentué la dépendance des ménages pauvres vis-à-vis des produits alimentaires subventionnés.* Dans le contexte de l'augmentation des prix en Égypte, la valeur des transferts résultant de la distribution des mêmes quantités de

nourriture subventionnées aux ménages a plus que doublé entre 2005 et le mois de mai 2008.

- *L'impact négatif de la hausse des prix alimentaires est plus important dans les zones urbaines.* En dépit de l'importance des produits subventionnés, le coût du panier alimentaire consommé par des ménages en 2005 a enregistré jusqu'en 2008, une augmentation moyenne de 59 pour cent en milieu urbain contre 52 pour cent en milieu rural (en prenant en compte l'autoproduction et les produits subventionnés).

Dans ce contexte, les pauvres en milieu urbain et même en milieu rural sont devenus plus fortement dépendants de la nourriture subventionnée pour leur alimentation. Une situation qui risque fortement d'augmenter la malnutrition et la faim cachée. Dans un contexte de pauvreté élevée et de stagnation des revenus, la hausse des prix alimentaires mènera certainement à une augmentation importante de la dépendance vis-à-vis des nourritures subventionnées, particulièrement le pain, comme source accessible des calories et des protéines, et à une diminution significative de la consommation d'autres produits alimentaires, particulièrement la viande, les produits d'origine animale et les légumes et fruits. En Égypte, la détérioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans depuis 2003 et l'aggravation de cette situation entre 2005 et 2008 (le taux des enfants ayant un retard de croissance est passé de 15,6 en 2003 à 18 pour cent en 2005 et 25 pour cent en 2008) et le taux élevé de l'obésité notamment chez les femmes (40 pour cent) sont fortement liés à une consommation alimentaire déséquilibrée sans doute aggravée par la hausse des prix depuis 2003.

L'étude de cas de l'Égypte montre l'importance et la pertinence de la problématique de la sécurité alimentaire dans les villes. Dans la région du Maghreb, le taux d'urbanisation est plus élevé qu'en Égypte. Actuellement, la part de la population urbaine est estimée à 60 pour cent. Les prévisions pour 2020 sont alarmantes, avec une part de population urbaine qui dépassera 80 pour cent dans les pays du Maghreb. La question de la sécurité alimentaire, notamment dans les villes maghrébines est désormais plus que préoccupante.

4.6. La dimension institutionnelle et processus de formulation des politiques

La problématique de la dimension institutionnelle et processus de formulation des politiques a été développée par M. Feiler (FAO-Rome). La FAO indique qu'il est important d'accorder une attention particulière au processus, sachant que toute décision prise impliquera l'engagement des acteurs concernés. Trois niveaux sont considérés et dans chaque niveau, existent des acteurs et des rôles: (i) le niveau Méso (intermédiaire) concerne les fonctions d'appui et les services; (ii) le niveau Micro est lié aux fonctions de production, transformation et commercialisation; et (iii) le niveau Macro concerne les fonctions favorisant le climat des affaires. Ce sont des approches de filière qui sont mobilisées.

L'exemple du paysage agricole en Allemagne a montré sa complexité. Sachant que chaque paysan en Allemagne est impliqué dans deux coopératives au moins, la prise de décision éclairée passe par la réalisation d'un certain nombre d'analyses rapides sur les prix des denrées alimentaire et les conditions de leurs formation, la cartographie de la pauvreté, les réseaux de sécurité existants, les politiques existantes et la chaîne de valeur.

Pour M. Feiler, le dialogue est indispensable avec les acteurs, des consultations nationales avec les principaux intervenants doivent être envisagées pour recueillir les points de vue des parties prenantes et développer un large consensus. Les programmes en cours doivent être examinés et en décider une éventuelle re-programmation (avec les bailleurs de fond). Un dialogue clé doit partager les éléments de compréhension des problèmes. Un accord doit porter sur l'objectif global du plan d'action conjoint. Un engagement des parties prenantes permet de contribuer à la mise en œuvre d'action immédiate avec l'engagement de se réunir après trois mois pour évaluer le progrès.

Il faut, par ailleurs, identifier les questions en suspens qui méritent encore des consultations ou nécessitent des travaux d'analyse à travers la désignation de comités plus restreints visant la volatilité des prix des denrées alimentaires. La communication avec la population, à travers les médias, permet de préparer et faire circuler des messages clés pour le public sur le processus et ses étapes, les contraintes et les objectifs.

Les changements de politique sont les plus réussis s'ils sont conçus et décidés conjointement avec les intervenants. Les politiques efficaces ont besoin d'un dialogue bien préparé et sont mis en œuvre conjointement (secteur public et privé & société civile, éventuellement partenaires externes). M. Feiler note que la volatilité existe et qu'il faut s'y préparer dès maintenant. Un large consensus est nécessaire et le processus de dialogue politique importe autant que les questions techniques. La communication avec les intervenants et toute la population facilite le changement des politiques et renforce le partenariat.

5. Interventions des institutions multilatérales

5.1. Intervention du représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT)

M. Rajendra Paratian a présenté le cadre du travail d'O OIT par rapport à la question de la sécurité alimentaire. Ainsi, l' OIT opère à partir du cadre du travail décent: il faut créer l'emploi et, par la suite, il faut que les travailleurs puissent bénéficier de leurs droits. Le dialogue social est essentiel. Il faut savoir que l' OIT a été créé en 1919 et c'est la seule organisation qui fonctionne dans un cadre tripartite c.à.d. que les employeurs, les travailleurs et le gouvernement sont ensemble à table pour discuter et dialoguer. Pour répondre à la crise, l' OIT a mis en avant le pacte mondial de l'emploi qui a été signé par tous les membres de l'OIT, à savoir 183 pays qui sont concernés dont les quatre pays du Maghreb.

L'Afrique a donné le ton en définissant son carnet de route à partir de 2010. L'OIT a mis en œuvre une déclaration de justice sociale pour une globalisation plus juste et égalitaire. Des résolutions sont adoptées pour la promotion de l'emploi rural. Un seuil de protection sociale a été développé pour un minimum de protection du travail. L'OIT a défini une politique globale de l'emploi avec des stratégies de mise en œuvre en matière d'emploi rural, politique en faveur des pauvres, un salaire minimum garanti, le développement des entreprises durables et le développement économique local. Tous ces éléments de l'OIT sont mis en œuvre par des outils et instruments développés et appliqués dans plusieurs régions du monde qui ont donné de résultats. L'OIT est une organisation normative qui contrôle et gère les conditions de l'emploi dans le cadre des conventions ratifiées par les pays membres.

5.2. L'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) des Nations Unies

Face à la montée du prix des denrées alimentaires et à la hausse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les Nations Unies (ONU) ont créé en avril 2008 une équipe de Haut niveau pour la sécurité alimentaire (HLTF) pour répondre d'une manière élargie et coordonnée. Elle rassemble les responsables des agences spécialisées, des fonds et des programmes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et des parties concernées du Secrétariat de l'ON qui est présidé par le Secrétaire général de l'ONU et co-présidé par le Directeur général de la FAO. En juin 2008, le Cadre global d'action (CFA) a été mis en place comme une stratégie complète pour répondre à l'insécurité alimentaire, encourager les actions collectives qui répondent aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables et à la résilience sur le long terme (S.Bejaoui, HLTF).

En septembre 2010, le CFA avait besoin d'une mise à jour pour mieux refléter le changement de paradigme face à l'insécurité alimentaire à travers la mise en place du Cadre d'action Global actualisé (CGAA/UCFA). Ce cadre intègre les dimensions: genre, nutrition, secteur privé, emploi et accès aux ressources naturelles. Néanmoins, des difficultés dans les efforts de lien entre l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'emploi rural, la protection sociale, l'amélioration de la nutrition, les changements climatiques et l'action humanitaire sont présents. Les principes soutenus par l'UCFA sont actuellement disséminés au sein des agences du HLTF. L'UCFA est fondée sur l'approche parallèle qui englobe des questions diverses et traite par le détail tous les aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La priorité est accordée à la durabilité environnementale, à l'égalité des sexes, aux préalables à une nutrition améliorée et aux besoins de ceux qui sont les moins à même de jouir de leurs droits à l'alimentation.

5.3. Centre d'investissement de la FAO

L'investissement dans le secteur agricole est un élément essentiel pour l'éradication de la pauvreté et le développement rural vu que 70 pour cent des pauvres du monde vivent dans les zones rurales. La FAO promeut activement les investissements de la part des gouvernements et des donateurs dans le développement de l'agriculture. Le Centre d'investissement contribue à une meilleure prise en compte de l'agriculture et du développement rural dans les programmes d'investissement et les politiques aux plans national et régional. A cet effet, le Centre d'investissement, effectue des analyses du secteur agricole et développe des politiques d'investissement sectorielles ainsi que des cadres stratégiques.

Selon M. Michael (FAO, Rome) les indicateurs d'évaluation utilisés par le centre d'investissement sont le nombre de personnes impliquées dans le système, le volume du financement et le niveau de rentabilité. Les banques refusent de continuer leurs financements des projets à cause du faible taux de remboursement dans le secteur agricole. Ainsi, pour la mise en œuvre des projets et programmes, le Centre d'investissement se soumet à un principe du système de développement du secteur financier.

Les grands axes adoptés par le centre d'investissement de la FAO sont:

- la réforme des institutions financières (IF). Beaucoup d'IF sont peu adaptées aux besoins des ruraux et de petits agriculteurs;
- la transformation des IF de micro-financement pour financer l'agriculture;
- le développement de systèmes de financement agricole à travers les crédits à terme et la chaîne de valeurs;

- le développement de mécanismes d'assurances;
- l'assistance aux banques commerciales pour améliorer leur propre financement de l'agriculture; et
- le développement de nouveaux systèmes adaptés aux secteurs agricoles.

Le Centre d'investissement développe actuellement ces activités pour améliorer le financement des jeunes, notamment les diplômés qui sont sans garantie.

5.4. Programme alimentaire mondial (PAM)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) fait partie du système des Nations Unies. L'agence est entièrement financée par des contributions volontaires. Créé en 1962, le PAM œuvre pour un monde où chaque homme, femme et enfant a accès en permanence à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active. Le PAM travaille dans le cadre d'une approche normative à travers des interventions d'ordre curatif, peu préventif et très peu de l'ordre du développement (M. Sanoguo, PAM).

Depuis 2008 et suite à la crise des prix agricoles, le PAM est intervenu dans certains secteurs en utilisant certains outils et actions. Le premier outil d'action, suite à l'effet de surprise, était de mobiliser l'outil classique du PAM: les systèmes de cantines scolaires, le système de renforcement des situations nutritionnelles, etc.

D'après les études d'évaluation de la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et de résilience des ménages sont en général en compétition avec les ressources non alimentaires, notamment en ce qui concerne les dépenses pour l'éducation, la santé, etc. Ainsi, l'intervention du PAM vise à éviter aux ménages de retirer leurs enfants de l'école et permettre l'accès aux services de santé. Le deuxième élément du PAM sont les aides sociales. En 2008, suite à la flambée des prix alimentaires, le PAM a dû ajuster sa stratégie d'intervention pour passer d'un organisme d'aide à un organisme d'assistance alimentaire, notamment pour les filets de protection sociale, par exemple le travail contre la nourriture, etc.

Le troisième volet dans le cadre de changement dans l'intervention du PAM consiste à s'impliquer directement dans la chaîne de valeur en essayant d'augmenter la part des achats locaux directs aux petits producteurs plutôt que l'importation d'aide alimentaire. Un autre changement de paradigme du PAM est à noter: au niveau des filets sociaux, tout ce qui est transfert monétaire direct est lié à la production locale, par exemple l'achat dans le cadre de coupon alimentaire à partir de la production locale.

Un autre niveau de l'amélioration de la chaîne de distribution est considéré par le PAM qui intervient plus dans le cadre des achats locaux. À cet effet, le PAM intervient dans la chaîne de distribution en optimisant la logistique locale, à travers tout ce qui est chaîne de conservation, d'entreposage et amélioration de la qualité des produits de consommation. Le PAM en partenariat avec la FAO, le FIDA et d'autres agences intervient directement dans la chaîne de production pour vérifier que l'ensemble des contraintes liées à la chaîne de valeur sont levées.

Le dernier élément d'intervention du PAM concerne la promotion de la production locale, à travers le projet «Les achats pour le progrès». Ce projet cible essentiellement les Plus petits producteurs (PPP) dans la chaîne globale de production. Une volonté de mettre un système

d'envergure est partagée avec la FAO pour la promotion de la production et du marché du travail. Sachant qu'au niveau de ces PPP, il y a tension sur la gestion du temps et l'allocation du travail lié aux phénomènes de migration. Le travail saisonnier est un problème de sédentarisation de ces producteurs pour améliorer leurs revenus.

Synthèse des travaux et recommandations du séminaire

5.5. Synthèse des travaux

Les délégations des pays du Maghreb ont examiné la question: «Comment arriver à renforcer et à coordonner les interventions publiques au niveau national et dans le cadre régional maghrébin pour répondre à la flambée et la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux?»

L'ensemble des participants des pays du Maghreb considèrent que le séminaire a été un cadre d'échange d'informations, de points de vue et de partage d'expériences en matière de sécurité alimentaire. Les participants ont manifesté un grand intérêt pour coordonner et intégrer des mesures stratégiques afin d'amortir les effets de la flambée et la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, notamment à travers:

- les mesures de régulation, de soutien et de ciblage en matière de consommation alimentaire;
- les outils de la FAO: SMIAR et FAPDA (bases de données sur les prix et décisions politiques);
- les indices techniques de mesures et d'évaluation et base de données de la FAO; et
- les programmes de promotion de l'emploi rural, les filets de protection sociale, notamment pour les jeunes et les femmes rurales.

Aussi, les participants des pays du Maghreb partagent la volonté de réaliser les objectifs suivants:

- renforcer la capacité d'anticipation sur les prix internationaux des denrées alimentaires pour une régulation efficace du marché national des produits alimentaires;
- accéder aux outils de la FAO et leur adaptation à la sous-région et au niveau national (SMIAR, base de données sur les prix, FAPDA, indices de végétation, etc.);
- valoriser et adapter les mesures contenues dans le guide de la FAO pour les pays du Maghreb;
- mettre en œuvre rapidement de l'outil FAPDA et faire compléter par un outil d'analyse d'impact et d'aide à la décision;
- développer la mise en œuvre des programmes FAO dans la région en matière de promotion de l'investissement agricole, l'emploi rural et la protection sociale des couches vulnérables; et
- approfondir et élargir les études pour améliorer la sécurité alimentaire et maîtriser les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires dans les villes du Maghreb.

6. Résultats et recommandations

Les participants des pays du Maghreb ont émis les recommandations suivantes en termes de lancement de politique de dialogue au retour dans leurs pays:

- dissémination des résultats du séminaire;

- évaluation des mesures prises - efficacité, impact;
- observatoire des données sur les prix;
- restriction des chaînes de commercialisation des produits de base;
- associer les producteurs - sensibilisation;
- diversifier les produits subventionnés - équilibre nutritionnel; et
- ciblage des subventions.

En matière de coordination régionale, les participants ont émis les recommandations suivantes:

- mise en place d'un observatoire maghrébin chargé du suivi du marché international pour les produits de base; et
- Projet PRSA.

Ces deux actions visent à développer les actions de veille, de suivi et d'expertise:

- mutualisation des moyens de recherche sur la sécurité alimentaire; et
- développement de la formation des différents intervenants.

Ces deux actions visent:

- ✓ l'adaptation aux changements climatiques en matière de recherche et développement agronomique, les questions de sécurité alimentaire et emploi, la recherche variétale et la gestion de l'eau;
- ✓ l'amélioration des rendements, notamment pour les céréales et les fourrages;
- ✓ la mise en commun des compétences;
- ✓ l'utilisation des énergies renouvelables pour la mobilisation de l'eau; et
- ✓ la mise en place d'une plateforme régionale des organisations professionnelles.

Les participants ont exprimé les besoins suivants en matière de soutien apporté par le FAO au niveau de la sous-région:

- renforcement des capacités nationales et régionales en matière d'anticipation, de suivi et d'évolution du marché international;
- assistance à la mise en place d'un observatoire maghrébin chargé pour le suivi des marchés internationaux;
- système d'alerte SIAR;
- renforcement des capacités nationales en matière de promotion de l'emploi rural, notamment envers les jeunes et les aspects liés au genre; et
- renforcement du système coopératif, organisations professionnelles et tissu associatif.

Les participants ont exprimé les besoins suivants en matière de soutien que peuvent apporter les partenaires aux pays et à la sous-région:

Sur le plan Politique: renforcement des capacités en matière:

- ✓ d'analyse d'impact des politiques agricoles;
- ✓ d'appui à la conception des politiques ou accompagnement;
- ✓ de cohérences politiques (pas de politiques agricoles);
- ✓ de formation suivi et emploi;
- ✓ de politiques et programmes emploi et protection sociale;
- ✓ d'échanges de bonnes pratiques/mécanismes financiers/stabilisation; et
- ✓ de soutien au dialogue politique (y compris O.N.G).

1) Analyse et information

- ✓ Outils d'anticipation (système d'observation et de régulation du marché).
- ✓ Accès aux sites des marchés internationaux des différents produits.
- ✓ Analyses des coûts/avantages des différentes mesures.

2) Renforcement des capacités spécifiques

- ✓ Renforcement des capacités en matière de réponses rapides dans les périodes de crises (exemple: logistique du PAM).
- ✓ Appui à la restructuration des chaînes de commercialisation des filières problématiques (régulation des marchés).
- ✓ Renforcement des systèmes de contrôle de qualité (traçabilité).
- ✓ Appui (exemple: OIT): formalisation de l'informel par accès aux crédits et la formation dans le secteur alimentaire.

3) Transversal

- ✓ Aspect Genre (Emploi, protection sociale).
- ✓ Accès terres, ressources et décisions.
- ✓ Jeunes priorité (emploi, AGR, entreprises).

L'ensemble des participants des pays du Maghreb ont présenté leurs remerciements aux organisateurs du séminaire, pour la qualité de l'accueil et l'organisation des travaux, en particulier l'UMA, les cadres du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, notamment M. G. Feiler chargé des politiques agricoles à la FAO (TCS, Rome) et M. Horemans, Coordinateur FAO de la sous-région Afrique du Nord.

Annexe 1: Programme

Séminaire sous-régional: appui à la conception d'actions immédiates au niveau national en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires au Maghreb

Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
Tunis, Tunisie - du 2 au 4 mai 2011

Programme

1^{er} Jour: Lundi 02 mai 2011

08h30 - 08h40	Allocution de bienvenue: M. Benoît Horemans - Coordinateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
08h40 - 08h50	Ouverture officielle du séminaire M. Ahmed Srikah, Représentant de S.E. Secrétaire Général de l'UMA
08h50 - 09h00	Allocution de bienvenue: M. Abderrahmane Chafai, Représentant du Ministre de l'agriculture et de l'environnement -Tunisie Président du Séminaire
09h00 - 09h15	Pause café
09h15 - 09h30	Introduction et objectifs du séminaire M. Günther Feiler - Chargé des politiques agricoles, FAO
09h30 - 09h40	Procédures et organisation du séminaire – M. Housseem Bel Hadj Modérateur du séminaire sous-régional
09h40 - 10h00	Revue de la situation des prix des produits alimentaires stratégiques au niveau international – M. Jean Senahoun - Economiste, FAO
10h00 - 10h20	Intervention de Mme Quincy Bérengère – Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OAA/FAO, du PAM et du FIDA
10h20 - 10h50	Introduction de l'outil de la FAO pour l'analyse des prix dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) Liliana Balbi - Senior Economist, FAO - SMIAR
10h50 - 11h30	Questions – Réponses
11h30 - 12h20	Travaux en groupes sur le thème de l'évolution des prix des produits alimentaires de base au niveau des pays participants. Point à discuter: les récents développements majeurs des prix des principaux produits alimentaires
12h20 - 13h00	Présentation des résultats des travaux de groupes et discussion en plénière
13h00 - 14h30	Déjeuner
14h30 - 14h50	Options de politiques et de mesures pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des produits alimentaires de base d'après l'expérience de la flambée des prix de 2007-2008 Alex Jones - Chargé du développement, FAO

14h50 - 15h20	Discussion en plénière
15h20 - 15h40	Outil FAPDA de suivi des politiques agricoles et alimentaires: présentation de l'outil et de l'utilité de sa mise en œuvre Mélanie Canet/Aïcha Mechri - Consultantes, Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
15h40 - 16h10	Discussion en plénière
16h10 - 16h30	Pause café
16h30 - 17h45	Travaux en groupes sur l'expérience des pays participants en matière de politiques et de mesures pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des produits alimentaires de base
17h45 - 18h30	Présentation des résultats des travaux de groupes et discussion en plénière
18h30 - 21h00	Réception offerte par Monsieur le Coordinateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord

2^e Jour: Mardi 03 Mai 2011

08h30 - 08h40	Résumé des travaux du jour 1: M. Chérif Omari, Rapporteur principal, Agro-économiste - Consultant, FAO
08h40 - 09h00	Emploi rural et filets de protection sociale Mme Ileana Grandelis - Spécialiste emploi rural, FAO
09h00 - 09h20	Jeunesse, emplois et migration (Programme YEM) Mme Nejla Ghachem - Personnel Projet National - Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
09h20 - 09h40	Discussion en plénière
09h40 - 10h20	Travaux de groupe sur le thème: expériences des pays participants en matière de politiques et programmes d'emploi rural et filets de protection sociale, axées sur l'emploi (avec focus sur les jeunes)
10h20 - 11h00	Présentation des résultats des travaux de groupes et discussion en plénière
11h00 - 11h30	Pause café
11h30 - 11h50	Dimensions institutionnelles et processus de formulation des politiques M. Günther Feiler - Chargé des politiques Agricoles, FAO
11h50 - 12h30	Discussion en plénière
12h30 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 14h30	Opinions des IFI et des agences multilatérales (FAO, BIT, PAM, HLTF) sur la situation dans la sous-région et explication des instruments financiers pouvant apporter des actions de soutien immédiates en matière de sécurité alimentaire
14h30 - 15h00	Discussion en plénière
15h00 - 15h20	Aliments pour les villes «Food for the cities» Mme Fatima Hachem – Nutritioniste, FAO

15h20 - 15h50	Discussion en plénière
15h50 - 16h10	Pause café
16h10 - 16h50	Travaux de groupes sur le thème de l'élaboration de propositions pour l'utilisation de l'outil «Aliments pour les villes» pour chaque pays participant
16h50 - 17h00	Présentation des propositions de mesures élaborées par les travaux de groupes et discussion en plénière

3^e Jour: Mercredi 04 Mai 2011

08h30 - 08h40	Résumé des travaux du jour 2: M. Chérif Omari, Rapporteur principal, Agro-économiste – Consultant, FAO
08h40 - 10h10	Étapes futures, travaux en groupes, identification de: <ul style="list-style-type: none"> • liste des prochaines étapes à réaliser une fois de retour dans les pays d'origine pour lancer la politique de dialogue et pour mobiliser le soutien les partenaires de développement. • principaux besoins nationaux pour soutenir ce processus et pour se pencher sur le problème de la crise alimentaire. Liste des actions à mettre en place en vue d'une coordination régionale. • Quel soutien peut apporter la FAO au niveau des pays et au niveau de la sous-région? • Quels soutiens peuvent offrir les partenaires de développement au niveau des pays et au niveau de la sous-région?
10h10 - 10h40	Pause café
10h40 - 11h40	Présentation en plénière des résultats des travaux de groupes/approbation
11h40 - 12h00	Synthèse et Résultats de l'Atelier M. Günther Feiler - Chargé des politiques agricoles, FAO M. Chérif Omari - Rapporteur principal, Consultant, FAO
12h00 - 12h15	Clôture du séminaire M. Ahmed Srikah représentant de S.E. Secrétaire Général de l'UMA M. Benoît Horemans - Coordinateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
12h15 - 12h30	Evaluation du séminaire
12h30 - 14h00	Déjeuner

Annexe 2: Liste des Participants

« Séminaire sous-régional d'experts de haute niveau: Appui à la conception d'actions immédiates au plan national en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires au Maghreb». Tunis, Tunisie 2 - 4 Mai 2011.

No		Pays/ Institution	Fonction
1	Mme Aichetou Mint M'Haiham	Mauritanie	Commissaire Adjointe à la Sécurité Alimentaire
2	M. Mohamed Ould Sid'Ahmed Ould Hanine	Mauritanie	Ministère du Commerce
3	M. Moma Ould Hmalla	Mauritanie	Chargé de mission/MDR
4	M. Chiekh Ahmed Ould Sidi Abdellah	Mauritanie	Chef de service de Production à la DA/MDR
5	M. Ahmed Jeddou Ould Zeine	Mauritanie	Président de l'ONG "ANADELPA"
6	Mme Fatma Ben Rejeb	Tunisie	Directrice de l'UMAGRI
7	M. Majid Labidi	Tunisie	Membre du comité Directeur UTAP
8	M. AbdelHak Amrani	Algérie	Chef de Bureau au niveau de la direction de la régulation et du développement des productions agricoles (MADR)
9	M. Boualem Sakhi	Algérie	Directeur de la régulation et de la distribution au niveau de l'Office algérien inter professionnel des céréales (OAIC)
10	M. Idir Baïs	Algérie	Directeur des études -Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR)
11	M. Abdenour Hadji	Algérie	Sous-directeur de l'Observatoire des marchés.- Ministère du commerce
12	M. Hamid MEKKAOUI	Maroc	Chef de la division des prix et des circuits de distribution Direction de la coordination des affaires économiques Ministère de l'intérieur
13	M. Naoufel BENNOUNA	Maroc	Chargé d'études, Direction de la concurrence et des prix, Ministère des affaires économiques et générales.
14	M. Said Fagrouche	Maroc	Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime
16	M. CHAFAI Abderrahmane	Tunisie	Directeur général des études et du développement agricole, Ministère de l'agriculture et de l'environnement DGEDA
	M. Hajjem Mansour		Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. DGEDA
17	Mme Nadoua Guemir	Tunisie	Ministère de l'agriculture et de l'environnement. DGEDA
18	M. TOUNEKTI Khalifa	Tunisie	Directeur général de la concurrence et des enquêtes économiques
19	Mme ABROUG Lamia	Tunisie	Directrice de l'Observatoire national de l'approvisionnement et des prix
	M. Ahmed Srikah	UMA	Commission ministérielle de la sécurité alimentaire/SG de l'UMA
20	Mme Marieme Bekaye CEA-Rabat	Maroc	Chargée du développement durable, Bureau de la CEA pour l'Afrique du

			Nord Rabat, Maroc
	M. Aly ABOU-SABAA	BAD	Directeur OSAN
21	Simon Gray	Banque Mondiale	Directeur, Département Maghreb Région Moyen-Orient et Afrique du Nord
22	Mme Eileen Murray		
	US Embassy		Local representative and Franklin Moore, Counselor and Alternate Perm Rep of US to FAO (he speaks French) Franklin Moore, Counselor and Alternate Perm Rep of US to the Rome based agencies of UN
23	M. Youssef CHAHED		Office of Agricultural Affairs (OAA)
26	M.Z. Ghoudi	FIDA	Point Focal du FIDA en Tunisie
	M. Mounif Nourallah	FIDA	Chargé de Programme
27	M. Abderrahmane El Glaoui	Banque Islamique (à confirmer)	Directeur régional p.i
28	M. Rajendra Paratian	, BIT/Geneva	Development Economist, Specialized in Agriculture, Sectoral Activities Department
29	Mr Rajendra (Raj) Paratian	ILO	Agriculture Specialist from ILO Geneva
30	Mme Bérengère Quincy	France	Ambassadrice, Représentante de la France auprès de la FAO
31	M. Benoit Horemans	FAO/ Tunisie	
32	M. André Hupin	FAO/ Maroc	
33	M. Abdelaziz Maghraoui	FAO/ Maroc	
34	M. Nabil Assaf	FAO/ Algérie	
35	Mme Ratiba Sengui	FAO/ Algérie	
36	Mme Ahmeda Mohamedahmed	FAO/ Mauritanie	
37	Mme Mariam Mahamat Nour	FAO/ Mauritanie	
38	Mme Ileana Grandelis	FAO/Rome	Spécialiste Emploi Rural
39	M. Alexander Jones	FAO/ Rome	
40	Mme Fatima Hachem	FAO/Caire	
41	M. Senahoun Jean	FAO/Rome	
42	Mme Balbi Liliana	FAO/Rome	
43	M. Marx Michael	FAO/ Rome	
44	M. Samir Bejaoui	HLTF/ Rome	
45	M. Thami Ben Halima	Algérie	MDT meeting
46	Mme Simone Borelli		MDT meeting Programme Officer, OSD

47	M. Günther Feiler	FAO/ Rome	
48	M. Chérif OMARI	FAO/ Algérie	Agro-économiste, Consultant
49	M. Housseem Bel HADJ	Tunisie	Consultant

Annexe 3: Débats et synthèse du séminaire sous-régional

Débat 1: Les outils de la FAO (SMIAR - Indice des prix) et G20

- Représentant de la Mauritanie: au sujet des facteurs déterminants de la flambée des prix agricoles et le rôle de la spéculation sur les marchés: il se demande les avantages à attendre de la Présidence française du G20 pour le système SMIAR et a trouvé l'exposé plutôt technique.

En réponse à la 1^{ère} question, M. Senahoun a mentionné quelques facteurs essentiels déclenchant la flambée des prix et confirme le rôle de la spéculation ainsi que le lien entre le marché financier et celui des produits agricoles. Selon lui, quand la tension sur les prix apparaît, la spéculation est intense.

Pour Mme Quincy, le mandat de la Présidence française du G20 en matière de flambée des prix consiste essentiellement à lutter contre la spéculation excessive, un intérêt va être porté sur l'investissement agricole, notamment par une implication dans la politique de la recherche agronomique et l'innovation (conférences entre les instituts de recherche agronomique) pour assister les pays importateurs des produits alimentaires en leur facilitant le financement (produits agricoles et filets sociaux) auprès des institutions internationales. Dans ce cadre, il faut faire profiter de la proximité de la Méditerranée, notamment le Maghreb.

Mme Balbi insiste sur l'importance de l'information sur les prix des denrées alimentaires, notamment dans la région du Maghreb et l'intérêt de l'information pour le monde entier.

Le Point focal du FIDA en Tunisie: pourquoi existe-t-il un manque d'informations dans les pays de l'UMA dans le système SMIAR de la FAO? Existe-t-il un travail de pondération des facteurs de la volatilité des prix agricoles? Notamment, les facteurs de nature structurelle avec les facteurs conjoncturels, les facteurs d'ordre politique avec ceux d'ordre socio-économique?

Mme Balbi: l'information existe et elle est disponible, mais seulement sous forme d'indice de prix. Donc, il faut compléter avec les séries des prix agricoles de gros et de détail au niveau des pays de l'UMA.

M. Senahoun: des études existent, par exemple celle relative au maïs en 2005/2007 aux USA montre l'importance du facteur des biocarburants qui ont détourné près de 70 pour cent la quantité du maïs produite.

Mme Balbi exprime la complexité et la difficulté à expliquer la volatilité des prix, exemple en Afghanistan les marchés nationaux sont stables, excepté un marché installé au niveau des frontières qui est instable (taxe informelle), ce fait augmente les prix.

M. Srikah, représentant du SG de l'UMA remercie les intervenants pour leur clarté. Les thèmes abordés font toujours l'objet d'un débat dans la région du Maghreb. Il signale la volonté de l'UMA de mettre en place un observatoire des marchés internationaux des produits agricoles. Pour lui, la région du Maghreb est un grand importateur de céréales sur la scène mondiale, comment peut-on aider l'UMA à mettre en place l'observatoire des marchés?

Mme Balbi a expliqué que la FAO peut accompagner cette initiative, notamment à travers sa représentation sous-régionale pour l'Afrique du Nord à Tunis.

M. Bais (Représentant de l'Algérie) remercie les intervenants, notamment pour la présentation des outils de la FAO, en particulier le SMIAR, et encourage l'adoption à échelle nationale dans les pays de l'UMA, notamment en Algérie. Il signale que les données statistiques des prix agricoles en Algérie sont régulièrement transmises à la FAO par le Ministère de l'agriculture et du développement rural et l'office national des statistiques (ONS). Il s'interroge aussi sur la conclusion de M. Senahoun portant sur le niveau élevé de prix qui devient de plus en plus structurel, notamment par rapport à l'étude FAO 2050.

M. Senahoun a réagi en reconnaissant l'intérêt du commentaire de l'intervenant et a précisé qu'il existe beaucoup d'études de prévision et de simulation, une allusion est faite à une étude de la FAO à plus long terme. Néanmoins depuis 2007, la majorité des études faites sur les prévisions à moyen terme prédisent que les prix agricoles et alimentaires resteront élevés.

M. Omari (Consultant, FAO) confirme la disponibilité de séries statistiques des prix agricoles au détail et en gros en Algérie au niveau du Ministère de l'agriculture (MADR) puisqu'il les utilise périodiquement dans ses études. Il pose la question du concept de «consommation alimentaire» résultant des enquêtes alimentaires (tous les dix ans, en Algérie) par rapport à celui de «disponibilité alimentaire» qu'il pense plus approprié. Il soulève aussi la problématique de l'effet de non maîtrise de la logistique à l'importation des denrées alimentaires et son adéquation avec le système de distribution locale dans les pays de l'UMA sur la flambée et la volatilité des prix au niveau national et il s'interroge sur le sens à donner au terme volatilité «excessive»?

Mme Balbi fait la liste des données du SMIAR sur les niveaux de consommation alimentaire concernant l'échelle nationale pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire dans un pays.

Mme Quincy affirme qu'il s'agit effectivement de réduire la volatilité qui est excessive, surtout pour les marchés agricoles quand les prix fluctuent trop. Il faut que le marché reçoive de bons signaux en rappelant que la hausse des prix intéresse les pays producteurs, cela signifie que l'on peut estimer mais pas quantifier les facteurs.

M. Senahoun soulève la question du coût de transport pour la logistique, notamment par rapport à la hausse des cours du pétrole qui a un rôle important sur le prix final des produits agricoles, notamment pour les approvisionnements lointains de la région du Maghreb.

Débat 2: Options de politiques et mesures de la FAO

À la question portant sur les mesures préconisées dans le cas du Maghreb.

M. Jones, a répondu qu'il aimerait bien avoir l'avis des participants maghrébins dans le workshop et il est prêt à partager les connaissances, les informations et les expériences d'autres situations.

Le Représentant de la Mauritanie remercie l'intervenant pour la clarté de l'exposé et lui demande son avis sur les mesures adoptées dans le cadre régional.

M. Jones pense que l'approche régionale est très bénéfique. Surtout dans le cas du grand Maghreb, les problématiques sont très similaires: les mêmes systèmes d'agriculture, mêmes conditions agro-pédo-climatiques, importateurs de blés, les marchés, etc. Ce qui montre qu'il y a des possibilités de solutions régionales: on peut avoir des accords régionaux, mais les solutions ont des coûts très élevés qui dépendent des budgets au niveau national. En Asie par exemple, l'Union s'est retrouvée avec des pays exportateurs comme la Thaïlande et des pays asiatiques importateurs qui ont des difficultés. Mais il croit qu'au Maghreb il y a possibilité d'une solution régionale mais les solutions dépendent dans la plupart des cas du budget national, on peut avoir des accords régionaux sur des stratégies mais après, toutes ces solutions ont des coûts très élevés qui dépendent du budget national et c'est là la difficulté.

Mme la Représentante du Ministère de l'agriculture de la Tunisie: pourquoi n'a t'on pas développé, dans le guide de la FAO, de vision stratégique profonde sur les questions qui considèrent les effets des marchés internationaux au niveau national?

M. Jones: cette publication est faite sur le court et moyen terme. Il y a d'autres publications de la FAO et d'autres institutions qui abordent les questions de stratégies et des analyses à long terme. Le document est concerné par les solutions et les mesures qui ont été prises par les pays dans la crise des prix agricoles de 2007/08. On n'a pas cherché dans le document à avoir toutes les solutions aux problèmes, notamment ceux du marché mondial, mais plutôt à analyser les mesures et les expériences des pays pour en tirer des leçons.

M. le Représentant du Ministère du commerce de Tunisie pose les problèmes de contrainte des subventions alimentaires et des mesures de ciblage dans son pays, notamment la distribution des bons alimentaires qui n'est pas acceptée dans la région donc problème d'équité et d'efficacité.

M. Jones: la présentation vise des solutions d'urgence. Normalement en temps de crise on a des réactions urgentes, on n'a pas beaucoup de temps pour développer des approches stratégiques qui relèvent plus du long terme. Mais, il s'agit d'analyser quelles sont les réactions qui ont été prises par les pays? Il y a des solutions qui sont adaptées à des pays et pas à d'autres, mais pas de bonne et de mauvaise solution. Ce sont des solutions particulières qui ont été analysées après deux à trois ans à peine de l'événement pour voir ce qui a marché de ce ne l'a pas été. On n'est pas dans le cadre des analyses profondes de long terme pour définir des stratégies de développement agricole et alimentaire, on est en présence d'expériences concrètes adaptées par des pays pour faire face à la crise de 2007/08. Mais, il confirme que chaque pays doit adapter ses solutions.

M. Srikah, Représentant de l'UMA: il s'agit plus de mesures à caractère conjoncturel. Il est clair que prévoir les crises permet de mieux les gérer. Peut-on parler de dispositions structurelles pour pouvoir mieux répondre aux crises alimentaires?

M. Jones: en 2007, on s'est retrouvé au niveau minimum en équipement de l'agriculture des derniers 25 ans, ce sont des niveaux absolument inacceptables. Les conditions ne sont favorables ni pour les marchés financiers ni pour les investissements agricoles, donc les marchés ne sont pas prêts. Heureusement qu'en temps de crise, on peut se reporter sur l'agriculture commerciale, c'est d'ailleurs déjà arrivé. La plupart des fonds destinés à l'agriculture viennent donc du secteur privé.

Bien sûr, le secteur public a un rôle très important en matière d'amélioration technique mais la base principale soit les $\frac{3}{4}$ des investissements vient du secteur privé. Cela veut dire qu'il faut améliorer les conditions d'investissement et les politiques de financement dans l'agriculture, améliorer la production, la distribution et la réduction des pertes, etc., il s'agit de mesures de long terme et adaptées à chaque pays.

Mme la Représentante de la FAO en Mauritanie partage l'intervention de M. Jones qui est très claire. En effet, le financement de l'agriculture a fortement baissé dans la conjoncture défavorable, il faut développer le financement partenariat public/privé et des actions de maîtrise de l'eau, d'agriculture durable et à long terme pour assurer la sécurité alimentaire, notamment en Afrique où on a demandé qu'une part de dix pour cent du budget public soit consacré à l'agriculture.

M. Jones a précisé qu'il était d'accord pour travailler dans le cadre de l'Union africaine mais c'est aussi le travail permanent de la FAO et des institutions internationales et des agences de développement. Il faut être bien clair sur les conséquences des mesures à court terme.

Ileana Grandelis (Spécialiste emploi rural, FAO): la dimension emploi est sûrement déjà présente dans le guide de la FAO, elle rappelle qu'il faut la développer d'une manière explicite, notamment en termes d'analyse des mesures liées à la promotion de l'emploi adoptées dans la période de flambée des prix des denrées alimentaires.

M. Jones: l'idée est très bonne. Effectivement, il est difficile d'avoir des travaux et des analyses sur la question d'emploi liés à la problématique de la flambée des prix. Il partage l'avis de la spécialiste de l'emploi rural pour développer davantage les analyses et sur la question de l'emploi en période de crise alimentaire.

Débat 3: Outil FAPDA

M. Salama se questionne sur l'utilité de l'outil FAPDA. Pour lui, c'est une compilation de décisions. Ce qui manque, selon lui, c'est l'analyse et l'évaluation des impacts de ces décisions.

A. Mechri le remercie pour la pertinence de sa réaction mais Il faut préciser la chronologie de mise en œuvre du projet FAPDA dans la région du Maghreb. Le travail a été entamé à partir de la fin décembre 2007. Ce projet, à travers le répertoire des décisions prises, permet de voir comment ont réagi les gouvernements à la crise de la flambée des prix des denrées alimentaires. Pour l'instant, dans les termes de référence du projet FAPDA actuel est prévu la construction d'une base de données et partager cette base sur une plateforme accessible.

M. Feiler ajoute un complément de réponse, l'outil FAPDA a été développé dans le cadre du travail de politique agricole entamé dans la sous-région sous ma responsabilité. Il pense que c'est un outil disponible et accessible qui permet de mener des études et analyses par les chercheurs, notamment les jeunes chercheurs nombreux

dans la région du Maghreb. FAPDA est un moyen de lancer un dialogue entre le secteur agricole, la recherche, l'enseignement, etc. Ceci n'empêche pas d'aller au-delà des décisions et ensuite de faire des évaluations pour se situer par rapport à d'autres régions du monde et pouvoir comparer.

Mme Balbi pense que l'outil FAPDA a le même format que le système SMIAR. Il s'agit de faire le suivi des prix et ici le suivi concerne les politiques (monitoring). Il s'agit de répondre à la question de savoir: quelles sont les politiques menées dans les différents pays à court et à long terme? Car c'est au niveau national que se décident les politiques. En 2009, le document préparé pour le Comité de la FAO a fait paraître des éléments très intéressantes par exemple, la politique la plus populaire est la suppression des droits de douanes: c'est une politique de court terme. Dans les pays où on a pris des décisions pour faire augmenter la production agricole les décisions sont toujours à court terme.

M. le Représentant de la Mauritanie: trouve personnellement l'outil FAPDA très clair et intéressant. C'est un système qui offre une vision et un suivi des décisions de politiques agricoles et alimentaires et tout dépend de l'utilisation que l'on en fait. Par ailleurs, je trouve l'intervention de M. Feiler très pertinente. En effet, l'outil permet aux chercheurs et universitaires de développer des études et de proposer des outils d'aide à la décision.

- **M. Mekaoui, Représentant du Maroc** constate que dans son pays lors de la crise des prix en 2007/2008, les prix au niveau national n'ont pas flambé, du moins rapidement et à court terme. Il pense qu'il y a des mesures pour amortir la transmission de la flambée des prix internationaux sur les prix nationaux et souhaite avoir plus d'explication dans ce sens.

M. Jones a confirmé que beaucoup de recherche et d'études des impacts de la crise des prix alimentaires. Mais le un problème d'information sur la formation des prix dans certaines situations nationales persiste les informations disponible pour l'instant ne sont pas suffisantes. Effectivement, la plupart des mesures financières prises par les gouvernements sont de courts termes, pour réduire ou éviter complètement la transmission de la flambée des prix au plan national. La question c'est de savoir lesquelles ont bien fonctionné et quel est le coût de ces mesures? Il y a aussi, des situations de marché où la production antérieure a été très importante, par exemple en Afrique du Sud, au Malawi il y a eu des surplus énormes de Maïs et ils n'ont pas pu exporter pour acheter d'autres produits comme le blé en déficit. Il n'y a pas de marché de remplacement il y a des problèmes techniques. Il y a des situations de non transmission des prix du niveau international vers le niveau national. Mais aussi, il y a au sein du pays les mêmes problèmes: au niveau des villes, il a été enregistrée une hausse de 100 pour cent des prix agricoles, mais dans les villages les agriculteurs continuent à vendre au même prix, ils ne profitent pas de l'augmentation. Donc, une des solutions est que les agriculteurs gagnent un peu plus et puissent ainsi profiter de l'opportunité du marché. Ces situations manquent d'analyses et d'études.

M. Mekaoui: il y a des exemples qui peuvent expliquer la non transmission de la flambée des prix, notamment dans les modes d'achat à termes sur les marchés internationaux des matières premières agricoles qui sont couverts par des assurances contre la hausse des prix, les prix n'ont pas bougé à court terme.

M. Jones: Il faut savoir que dans le cas de la filière sucre par exemple, où il y a traditionnellement un nombre limité d'intervenants, la volatilité est limitée. Par contre, dans le cas d'un marché ouvert comme celui des céréales, la volatilité est plus accentuée, notamment avec l'effet de la spéculation sur les marchés internationaux.

Débat 4: Travaux en groupes Expérience des pays (Politiques et mesures)

Représentant de l'UMA (A.Srikah): après avoir remercié les rapporteurs des quatre groupes, il constate une similitude entre les différentes expériences dans les pays de l'UMA. Notamment, pour les produits ciblés. Aussi, on a assisté à une sécheresse récurrente dans la région du Maghreb. Un déficit est enregistré pour certains produits de base (céréale, sucre, etc.). Les pouvoirs publics accomplissent des efforts très importants, en matière de mesures sociales à travers la stabilisation de prix et l'accès à la consommation alimentaire. Cependant, une concertation entre les responsables de ces politiques s'impose dans la région. La commission ministérielle de l'UMA chargée de la sécurité alimentaire travaille pour mettre en place un instrument de régulation, à travers l'observatoire des marchés internationaux des produits alimentaire de base.

M. Jones: il est satisfait du travail détaillé et complet des quatre groupes de pays. Il précise qu'on est en présence d'un mélange très riche d'expériences. Il y a beaucoup de similitudes entre les interventions publiques,

elles sont de type centralisé. Elles sont essentiellement basées sur des mesures de soutien des consommations, à travers le soutien des prix alimentaires de base, et ce fait traduit particulièrement le système économique adopté dans la région: c'est naturel. Pour la question de ciblage, on enregistre une pratique de soutien ciblé par rapport à des groupes très particuliers. Faire des mesures de réduction des taxes et droit de douane pour le secteur des céréales, c'est un soutien ciblé très spécifiques pour un groupe de producteurs. La dernière considération, dans ce cadre est très riche d'interventions publiques, il est intéressant de voir le cadre d'ensemble entre ces mesures pour voir et examiner les réactions. Donc, il faut bien voir dans le contexte tellement complexe, s'il y avait ce cadre d'ensemble?

M. Salama (Expert -Tunisie): a commençai par ce qu'il y a de commun entre les quatre pays du Maghreb, notamment en matière de subvention à la consommation. il ne voit pas de point commun particulier pour les producteurs de céréales seulement comme produit de base et les coûts à payer pour maintenir ces gens dans l'agriculture. Par contre pour la consommation se sont des mesures conjoncturelles et contradictoires, on ne peut pas parler de politique alimentaire devant ces mesures conjoncturelles. Sachant que le conjoncturel devient permanent, ça devient un acquis très coûteux. Il estime que le moment est venu dans les pays du Maghreb à revoir les mesures de soutien à la consommation dans le sens de ciblage spécifique.

En fait, le point commun des mesures est peut être au niveau du pouvoir d'achat, qui s'assure que chaque citoyen du Maghreb mange à sa faim avec régime alimentaire relativement équilibré. Il pense qu'il est temps de réfléchir et de faire un pas en avant avec une stratégie de sortie qui diminuerait la facture du budget public, en ciblant uniquement des couches défavorisées, et non pas subventionné la farine, le lait, etc. pour tout le monde. Il estime que le coût à payer sur ces subventions, peut être réduit énormément si on fait un ciblage de correction de revenu, etc. Selon les autres expériences des pays qui sont passés par ces subventions, ils sont parvenus grâce des solutions de ciblage. Il est temps de réfléchir dans nos pays à des politiques et stratégies à long terme et mettre point à ces mesures conjoncturelles.

M. le Représentant Ministère de commerce en Tunisie: développe trois réflexions:

On doit penser à un travail de coopération et de coordination entre les pays du Maghreb, notamment en ce qui concerne les approvisionnements de l'extérieur et aller vers des achats groupés pour mieux négocier sur le marché international. Le coût de non Maghreb est très important, parce qu'on n'a pas développé la concurrence entre nous même, dans la région, pour au moins améliorer notre compétitivité au niveau de la qualité et la quantité c'est un gain pour la région. Faire jouer la complémentarité entre les produits agricoles et alimentaires entre les pays du Maghreb, pour mieux répondre aux questions de politique alimentaire il y a un grand potentiel dans ce sens.

M. Bais (Représentant de l'Algérie): partage les avis de ses prédécesseurs sur le point des mesures préconisées, notamment sur la pléthore des décisions qui sont prises dans les pays de l'UMA, sous la pression des événements de la flambée des prix alimentaires sur les marchés internationaux. Donc un manque de dispositif de suivi de ces décisions est ressenti, et certaines décisions perdent l'efficacité. Par exemple en Algérie, on a testé en 2009, l'exonération des droits de douanes sur les aliments de bétail tel que le maïs, mais le prix à la consommation du poulet n'a pour autant pas baissé, donc il y a peut être un problème de répercussion des prix le long de la filière, notamment pour le dernier segment de consommation alimentaire: conséquence cette décision a été annulée par ce qu'elle n'a pas eu le résultat escompté. À son avis, une réflexion s'impose autour d'un dispositif de suivi et peut être même de toilettage de l'ensemble des décisions pour tendre vers plus d'efficacité des mesures adoptées. Malheureusement on constate ces derniers temps, que les problèmes alimentaires se compliquent plus, les importations vont en crescendo, l'éventail des produits importés tend à s'élargir et le montant des subventions ne cesse d'augmenter. A son avis, si on veut réfléchir sur le long terme une harmonisation s'impose, notamment dans le cadre maghrébin puisque les conditions sont relativement homogènes. Peut-être penser à une matrice de décisions avec un dispositif adapté de suivi-évaluation puisqu'il s'agit de montants faramineux qui se chiffrent à plusieurs milliards de Dollar annuellement.

Débat 5: Programmes Emploi rural et filets de protection sociale

M. Rajendra Paratian, Représentant du BIT: remercie pour les deux intervenants, et trouve les exposés bien articulés et intéressants. D'ailleurs entre le BIT et la FAO un travail de collaboration très important se développe. Seulement pour la 1ere présentation sur l'emploi rural, il pense que les groupes migrants et les handicapés sont très vulnérables et sont un peu oubliés dans la communication. il remercie Nadjela pour sa remarque sur le manque d'information du marché de travail et c'est une contrainte majeure pour mener une analyse exhaustive sur le marché du travail et de l'emploi.

Madame BEKAI, Bureau de l'Afrique du Nord de la Commission économique de l'Union africaine (à Rabat): pour la 1ère présentation dédiée à l'emploi rural et filets de sécurité sociale elle aurait souhaité voir plus d'expériences en la matière dans la sous-région de l'Afrique du Nord, parce qu'il y a beaucoup de projets et de programmes mis en œuvre liés à l'emploi rural et au filet social. L'important aujourd'hui est: quel a été l'impact de ces programmes sur le moyen et le long terme au-delà des mesures à court terme? Est-ce que réellement ces programmes ont pu, après 5 ou 10 ans, apporter un réel développement, en matière d'emploi rural et ont-ils apporté des solutions en matière de protection sociale?

M. le Représentant de la Mauritanie: pose des questions par rapport aux problématiques de mise en œuvre de ces projets et programmes liés à l'emploi et au filet social. Dans le contexte de crise financière internationale qui sous-tend la crise alimentaire: quelles seraient les sources qui pourraient aider au développement de ces programmes qui, il faut le dire, sont des programmes de portée de courte durée? Le second aspect, est lié à la question de balance entre le rural et l'urbain. Il croit qu'en matière d'emploi de jeunes la problématique est plus ressentie en milieu urbain et de ce qu'on pourrait appeler le milieu semi-urbain: c'est un processus lié à l'exode rural.

M. Marx Michael du Centre d'investissement de la FAO, Rome: son souci est le financement des projets pour des jeunes diplômés issus de la formation. Souvent on observe que les dossiers sont mal formulés et ne prennent pas l'adéquation entre offre et demande des institutions financières. La modernisation de ces dernières est importante, il y a des institutions financières qui ont été créées depuis 40 ou 50 ans et qui font leur travail habituel comme si le chômage n'existait pas et notamment pour les jeunes. Je crois que la formation doit inclure dans le cursus un aspect sur l'entrepreneuriat c.à.d. «Apprendre à entreprendre», voir comment on peut utiliser le peu de ressource à disposition comme une épargne pour lancer un processus de création crédible et solvable vis-à-vis des institutions financières. Bien sûr, la modernisation de ces derniers reste très importante.

Noureddine Nasr de la FAO-Bureau sous-régional, Tunis réagit par rapport à ce qui a été présenté. Il dit aussi que dans la région du Maghreb, le monde rural a changé mais nous n'avons pas changé notre vision par rapport à ce monde rural, les propositions d'emploi ne change pas, elles sont restées figées. Les études ont montré qu'en Tunisie, les jeunes ruraux sont diplômés, mais malheureusement ne sont pas formés et diplômés dans ce qu'offre l'économie rurale, en terme d'emploi. Les diplômés ruraux sont formés essentiellement dans les domaines de philosophie, de littérature, etc. Ceci s'explique par le niveau éducatif qui est relativement bas dans le milieu rural en Tunisie. Ainsi, les ruraux n'accèdent pas à des formations scientifiques et techniques et restent dans des options littéraires. Par conséquent l'emploi agricole ne peut pas être la seule solution pour l'emploi rural, il ne répond pas à tout le monde. Il faut qu'on change par rapport à ce que l'on propose.

M. le Représentant de la Mauritanie aimerait bien savoir comment se fait le processus de ciblage? pourquoi à Gafsa?

Mme. Ghachem a répondu qu'ils ont travaillé sur l'étude de l'emploi de jeunes et migrants. Pourquoi Gafsa? Ils ont soumissionné en 2008 pour deux volets: genre et emploi de jeune. Seul le 2ème volet, jeune emploi et migrants, a été retenu. En 2008, Gafsa a enregistré des événements de troubles sociaux qui ont généré du chômage, notamment pour les jeunes diplômés. Gafsa fait aussi partie des zones qui ont enregistrées un taux élevé de migration et de chômage des jeunes diplômés. À la question de M. le Représentant du BIT sur la migration, elle précise qu'ils se sont penchés sur un programme pour le travail saisonnier et la migration et qu'actuellement ils sont entrainés de voir ce qu'ils peuvent faire pour le cas du transfert monétaire des migrants pour l'agriculture.

Mme la Représentante du Ministère de l'agriculture tunisien pense qu'il faut voir la problématique du travail rural en Tunisie dans sa globalité. Le monde rural n'attire pas les nouveaux diplômés car le travail est mal payé et pénible, en plus les commodités de base manquent dans ces zones rurales, à part les zones côtières. Aussi, elle pense que le secteur agricole est au cœur de la problématique de l'emploi rural. il a été marginalisé au dépend d'autres secteurs, malgré sa contribution importante dans l'économie nationale.

Débat 6: Dimensions institutionnelles et processus de formulation des politiques

Quels sont les conseils pour contrer la résistance au changement?

M. Feiler rappelle que si l'on veut changer, on doit travailler avec ceux qui veulent changer, il faut trouver des supports, la résistance est problématique. On travaille beaucoup à la FAO sur le schéma de la filière. Hier, on a vu à travers l'exemple de l'Algérie que les mesures sur les aliments de bétail n'a pas donné d'effet sur la baisse du prix du poulet à la consommation. Il faut comprendre d'où vient le blocage, il y a des problèmes de transmission des prix le long de la filière

Le Représentant de la Mauritanie insiste sur le fait qu'entre la théorie et la pratique il y a un grand fossé et qu'on est face à de nouveaux problèmes; depuis la crise de 2007/08, il n'y a pas de mobilisation des partenaires internationaux en matière de solution en face de la flambée des prix, en tout cas pas en ce qui concerne la Mauritanie.

M. Bais (Algérie) pense que les approches méthodologiques en matière de formulation des politiques sont pertinentes. En Algérie, par exemple on a mené ces dernières années, beaucoup de projets en matière d'emploi rural. Ce sont des projets à forte intensité de main d'œuvre pour créer l'emploi autour des exploitations agricoles et de leur environnement. Dans ce cadre, l'approche utilisée est l'approche participative qui a été appliquée et testée au niveau décentralisé, au niveau local dans un cadre intersectoriel et au niveau des communes et des communautés. Les acteurs impliqués ont eu l'occasion d'avoir un espace d'expression et de débat. Ces projets ont évolué avec le temps pour en faire un grand programme de développement rural basé sur des structures locales à travers des cellules d'animation rurale qui participent dans la conception et la mise en œuvre des projets d'un commun accord.

M. Srikah, Représentant de l'UMA donne l'exemple des paysans allemands qui sont intégrés dans deux coopératives, il pose donc la problématique au niveau régional sur l'organisation des producteurs et le renforcement des capacités professionnelles. Il aimerait partager ensemble cette problématique d'organisation professionnelle et réfléchir sur les moyens de renforcement de cette dynamique à travers l'organisation d'une conférence en partenariat avec la FAO pour partager et coordonner l'approche régionale en matière d'organisation professionnelle maghrébine.

le Représentant de la Mauritanie aimerait que la formulation des politiques soit davantage liée à la question de la flambée des prix, objet du séminaire.

M. Feiler insiste sur le fait que l'exposé est d'ordre méthodologique et que ni la FAO ni d'autres institutions ne peuvent donner de recettes par rapport à la flambée des prix alimentaires. Il faut plutôt envisager des actions préventives. Quand les prix sont bas, il faut lancer des actions de prévention. Il faut d'abord établir des liens de confiance entre les partenaires pour arriver à des décisions solides, il faut agir tout de suite quand les prix augmentent. Le travail consiste à trouver le cadre de négociations, le cahier des charges, etc. C'est un processus de long terme si on ne commence pas maintenant, par exemple en face des problématiques telles que les changements climatiques, la globalisation, etc., on perd trop de temps. Il faut agir maintenant au niveau national et passer la main aux partenaires sous-régionaux. Les pays du Maghreb isolés n'ont pas un impact fort sur le marché mondial, il faut agir ensemble pour avoir un impact et espérer un résultat, il faut travailler ensemble et cela demande du temps. Il y a beaucoup de mesures à court terme mais il faut voir ce qu'elles donnent à long terme. Il pense qu'il faut considérer cette flambée des prix comme une alerte et essayer de travailler ensemble sur des choses durables.

M. Omari (Agro-économiste, Consultant, FAO) trouve ces approches originales. Son intervention traite plus d'un aspect méthodologique en matière de mise en œuvre des projets et la question institutionnelle. Il parle des expériences nationales au niveau du Maghreb. Effectivement, il partage avec Günther l'avis que l'approche filière est intéressante et efficace parce qu'elle permet de suivre le produit depuis sa création jusqu'à sa destruction par le consommateur. Le problème qui se pose avec cette approche filière dans la pratique, c'est qu'elle suppose des interventions d'ordre intersectoriel c.à.d. quand on est dans la sphère de la production on a affaire au Ministère de l'agriculture, quand on passe à la commercialisation, on a affaire au Ministère du commerce, ensuite la consommation, etc. Justement, c'est là où on a observé qu'un projet intersectoriel demande plus de cohérence et cela pose problème. En Algérie, par exemple l'expérience de mise en œuvre des projets de développement au niveau rural notamment en est à l'approche participative, c'est un peu pour trouver une parade à ces problématiques intersectoriels; il y a eu des expériences concrètes au Maroc et en Tunisie en matière de valorisation des produits agricoles de terroir, à travers les cas de la pomme en Tunisie et de l'huile

d'Argan au Maro, où a lieu une mise en œuvre de projets avec un résultat à la fin (produit labellisé), c'est visible et cela aide à voir les résultats des programmes de développement et des interventions. Néanmoins, il s'agit du niveau local des communautés de base avec des produits de terroir, mais dès qu'un projet passe à la dimension nationale au niveau gouvernemental, l'implication de plusieurs ministères devient problématique pour mettre en œuvre des projets dans le cadre de l'approche filière.

M. El Maghraoui, Assistant du programme FAO, Maroc encourage le travail d'intégration dans la région du Maghreb. Cependant, l'instabilité des gouvernements n'a pas facilité la mise en œuvre de certaines politiques, notamment dans le secteur agricole dans la région.

M. Bougacha, Assistant du programme FAO, Tunisie, à travers son expérience dans la coopération en Tunisie, voudrait souligner l'importance de l'intégration maghrébine qui doit passer par une intégration économique, notamment dans le secteur de l'agriculture qui enregistre beaucoup de similitudes et de réelles potentialités de complémentarité.

Débat 7: Opinions des IFI et des agences multilatérales (FAO, BIT, PAM, HLTF)

Représentant de la Mauritanie: question de ciblage dans les projets du PAM?

M. Sanoguo: Il faut savoir que le PAM est confronté dans la mise en œuvre de ses projets aux problèmes liés au ciblage des régions, des communautés et des ménages. Actuellement, le département d'analyse et d'étude au PAM avec le partenariat de la FAO réfléchit à cette situation pour y remédier.

M. El Maghraoui, FAO, Maroc: Quelles sont les options de mécanisme d'assurance de campagne agricole?

M. Michael: dans la région du Maghreb et en Afrique en général, l'assurance est faiblement pratiquée, notamment dans le secteur agricole. Les coûts de transactions sont très élevés et l'aléa moral est aussi un facteur limitant pour l'assurance. Actuellement, pour promouvoir le mécanisme d'assurance, il faut pratiquer des taux de prime de l'ordre de 2 à 4 pour cent au plus. Ce sont des seuils acceptables. Par ailleurs, il faut réaliser beaucoup d'analyses techniques et de solvabilité nécessaires au niveau de la région du Maghreb.

Débat 8: Aliments pour les villes «Food for the Cities»

M. Le représentant de la Mauritanie partage l'importance de la problématique de la sécurité alimentaire dans les villes. En Mauritanie, la question se pose avec acuité au niveau urbain et semi-urbain. Il s'est interrogé sur le niveau de l'ACJ en Égypte qui lui paraît trop élevé.

Mme Hachem indique que plusieurs raisons pourraient expliquer ce niveau qui est effectivement trop élevé. La première concerne la validité des données fournies par le Ministère de l'agriculture et sur lesquelles les Food Balance Sheets sont basées. Cette question a fait récemment l'objet d'un séminaire avec des spécialistes du Ministère de l'agriculture qui ont admis que leurs données sont surestimées. L'une des explications avancée a été la méthode de collecte qui tend à surestimer la production et le rendement. Une deuxième raison est liée probablement à la question de la subvention: il est fort probable qu'une partie non négligeable du pain et de la farine subventionnés est utilisée à d'autres fins et n'arrive pas à ses destinataires.

Mme Balbi: est ce que les chiffres utilisés dans l'étude sont issus de statistiques officielles, notamment pour le bilan céréalier?

Mme Hachem confirme que, les données sont issues des statistiques et enquêtes officielles. Mais, comme il a été mentionné, il y a un problème dans ces chiffres. La part de la production qui est soustraite à la consommation humaine pour être orientée vers la consommation animale, en particulier le pain subventionné, est estimée à près de 30 pour cent.

M. Omari, Consultant, FAO: l'étude du cas de la consommation des ménages en Égypte est pertinente et montre clairement la modification des habitudes alimentaires des ménages sous l'effet de la flambée des prix des denrées alimentaires. Dans les pays du Maghreb, il y a des éléments essentiels à enregistrer: le coefficient de dépense alimentaire des ménages est très élevé, soit plus de 50 pour cent du budget des ménages. Ce fait, reflète

à la fois la cherté de l'alimentation et la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages. Aussi, ce coefficient élevé réduit l'accès des ménages aux dépenses en matière d'éducation, santé, cultures et loisirs, ce qui limite le développement humain et le progrès social dans la région. L'autre élément important est le taux d'urbanisation accélérée enregistré dans les pays de l'UMA. Actuellement, ce taux varie entre 50 et 60 pour cent, les prévisions de 2010 sont de l'ordre de 80 pour cent. Ceci rend la problématique de sécurité des approvisionnements alimentaires très alarmante, notamment dans les villes du Maghreb. Par ailleurs, il faut noter la difficulté des enquêtes alimentaires, leur coût élevé et les contraintes de fiabilité des statistiques et la nature informelle de certaines activités de distribution et de consommation alimentaire dans cette région.

M. Chérif, FAO, Tunis partage la problématique importante du déséquilibre de la ration alimentaire et de l'apport nutritif. Dans ce sens, l'amélioration des niveaux de consommation du poisson et des ressources halieutiques par les ménages dans la sous-région Afrique du Nord est une alternative essentielle pour rééquilibrer la ration alimentaire et l'apport nutritif et réduire ainsi, l'insécurité alimentaire et les effets néfastes en matière sanitaire, notamment l'obésité, les problèmes cardiovasculaires, etc. La question est de savoir pourquoi en Égypte on n'a pas amélioré la consommation du poisson?

Mme Hachem confirme que la promotion de la consommation du poisson est importante au niveau nutritionnel car elle pourrait réduire les effets néfastes de la ration déséquilibrée enregistrée à travers l'étude de cas en Égypte. Il faut savoir qu'une partie du poisson en Égypte est importé, de plus il est cher et l'accès est faible notamment pour les ménages à faible revenu alors que la consommation du poisson est indispensable pour améliorer la qualité nutritionnelle de la consommation alimentaire.

M. Bais, Algérie revient sur l'intérêt à accorder pour améliorer l'efficacité de l'appareil statistique et la fiabilité des données dans les pays de la région. Comment a évolué la structure de consommation par rapport à la différence entre les déciles les plus pauvres et les riches et la question de répartition des richesses dans le cas de l'étude exposée.

Mme Hachem confirme que la question de la fiabilité des données statistiques est très importante pour mener des enquêtes et des analyses qui reflètent la réalité des situations alimentaires et nutritives. La FAO a un programme important pour renforcer les capacités nationales et pour améliorer la qualité et les méthodes de travail des statisticiens. En ce qui concerne l'évolution de la structure de consommation par rapport à la différence entre les déciles les plus pauvres et les riches, notre étude a montré que malgré le taux élevé de croissance économique que l'Égypte a réalisé au cours des dernières années par rapport à d'autres pays dans la région, les dépenses de consommation des ménages modestes n'ont pas augmenté. De plus, la répartition de la richesse entre les différentes couches sociales de la population était inéquitable. Ceci a été reflété par les niveaux de consommations alimentaires des ménages, notamment au niveau qualitatif.

M. El Maghraoui, FAO, Maroc pense que la question de la fiabilité des données statistiques est problématique. Un renforcement des systèmes d'information est nécessaire dans les pays du Maghreb pour informer les politiques alimentaires et agricoles.

Mme Hachem pense qu'effectivement la fiabilité des données statistiques est essentielle pour améliorer l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et pour influencer les politiques alimentaires et agricoles. Il faut savoir qu'en Égypte, suite aux travaux de la FAO qui ont montré la faible consommation des ménages dans la Haute Égypte en produits alimentaires d'origine animale, des recommandations ont été faites au Ministère de l'agriculture pour améliorer les productions animales et développer l'élevage. Nos travaux ont également montré que la crise de la grippe aviaire et sa gestion ont eu pour conséquence la perte par beaucoup de producteurs, surtout des femmes, d'une partie importante de leurs élevages et donc de leurs moyens d'existence. Ceci a diminué sensiblement leur accès aux produits alimentaires d'origine animale surtout les œufs qui représentent une source essentielle des protéines, surtout pour les enfants. Cette situation nécessite des programmes d'amélioration des revenus et de promotion de l'élevage des petits animaux pour atténuer les déséquilibres nutritionnels dans les ménages.

M. Mekaoui, Maroc: pourquoi vous n'avez pas utilisé dans votre étude l'indice des prix et des salaires, ce qui vous aurait permis d'effectuer des comparaisons d'une manière plus facile?

Mme Hachem explique que les prix des différents produits alimentaires ont été utilisés dans l'étude car l'indice de prix est basé sur un panier qui contient une part importante de produits subventionnés (y compris les produits subventionnés mais qui ne l'étaient plus depuis 2005). Il a donc été démontré que l'indice global des prix alimentaires et ceux des différents groupes alimentaires ne reflétaient pas réellement la réalité de l'augmentation des prix. Dans ce contexte, l'étude a été basée sur les prix individuels des produits alimentaire tout en prenant en compte la part subventionnée (ainsi que la part de l'autoproduction) de la consommation calculée pour les différents groupes de revenus à partir des données brutes de l'enquête sur la consommation des ménages de 2005. Quant aux salaires, il faut noter qu'il n'y a pas d'indice de salaire en Egypte. De plus, les salaires en Egypte (dans la fonction publique) sont composés de deux parts: le salaire de base qui représente une très faible part du salaire total réel et une part additionnelle dont le montant et le mode d'attribution sont très opaques et varient fortement. C'est ce qui fait que l'augmentation des salaires de 25 pour cent décidé en 2008 par le président égyptien et que certains avaient pensé importante était en fait négligeable en comparaison de l'augmentation des prix: son montant s'élevait en fait à 25 à 40 Livres égyptiennes, soit 5 à 8 dollars par mois.

M. Senahoun, FAO, Rome explique qu'il existe une différence entre les méthodes utilisées pour les enquêtes nutritionnelles et celles utilisées pour les bilans alimentaires (Food Balance Sheets) par rapport aux périodes d'enquête, sachant que les bilans sont le résultat des moyennes annuelles.

Mme Hachem confirme qu'effectivement les deux méthodes sont très différentes et, par conséquent, les résultats concernant l'apport calorique sont aussi différents, ce qui est normal. Cependant deux choses importantes sont à souligner dans le cas de l'Égypte: d'abord, la très grande différence entre les résultats des deux méthodes: les Bilans alimentaires donne un ACJ qui est plus que le double de celui qui résulte des enquêtes nutritionnelles. Une telle différence est énorme et ne peut nullement se justifier par la différence des méthodes. Mais plus important que la différence c'est la divergence de tendance: alors que les Bilans alimentaires montre une tendance à l'augmentation de l'ACJ (donc une amélioration de la situation nutritionnelle), les enquêtes nutritionnelles font apparaître une tendance opposée à la diminution et donc à la dégradation de la situation nutritionnelle des ménages. En fait, ce qui est en cause c'est la fiabilité des données des Bilans alimentaires (Food Balance Sheets).

Mme Balbi demande ce qu'il en est des subventions alimentaires sur la ration nutritionnelle des consommateurs dans cette étude.

Mme Hachem répond dans cette étude, il a été observé que les produits subventionnés en Égypte sont essentiellement composés de céréales (pain), huile et sucre. Ces produits fournissent essentiellement un apport calorique mais très peu des nutriments. Autrement dit, ce sont des aliments pauvres sur le plan nutritionnel. L'augmentation des prix alimentaires rend encore moins accessibles les autres produits alimentaires riches en nutriments, ce qui conduit naturellement les ménages à devenir plus dépendants vis-à-vis de ces produits subventionnés. En conclusion, on peut dire que la subvention est doublement inefficace: d'une part, elle n'est pas ciblée et donc coûteuse et, d'autre part elle ne contribue pas efficacement à l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages, en particulier des enfants. En fait, la subvention sous sa forme actuelle en Égypte renforce les problèmes nutritionnels (les carences en micronutriments et l'obésité) et les mauvaises habitudes alimentaires.

Allocutions de clôture du séminaire FAO - Sous-région de l'Afrique du Nord

Monsieur G. Feiler, Chargé des politiques agricoles, FAO

Monsieur A. Srikah, Représentant du Secrétaire Général de l'UMA

Monsieur B. Horemans, Coordinateur du Bureau Sous-régional de la FAO

M. Feiler, Chargé des politiques agricoles à la FAO

Il a exprimé sa satisfaction par rapport aux travaux durant les trois jours du séminaire sous-régional qui a permis aux participants de partager les informations, expérience, instruments et outils développés par la FAO et ses partenaires des institutions internationales présentes.

Les débats ont été l'occasion d'aborder des questions concrètes et des problèmes. Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut agir en matière de réponse à la flambée des prix alimentaires et la question de sécurité alimentaire dans la région avec l'appui de la FAO et des autres agences. Le travail a déjà commencé, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations et de données. Le processus sera et plus tôt il commencera et mieux ce sera.

La FAO appuie et accompagne les gouvernements des pays de la sous-région de l'Afrique du Nord pour développer ensemble les outils, les mesures et les politiques pour augmenter la résilience des pays du Maghreb face à la crise des prix alimentaires sur les marchés internationaux, notamment à travers le développement de l'agriculture, des chaînes de valeur pour les systèmes de commercialisation des produits de base, etc.: il y a beaucoup à faire dans le domaine de la sécurité alimentaire pour la région du Maghreb.

M. Feiler a également rappelé les conclusions des travaux du séminaire, notamment pour la diffusion des résultats, la reproduction de riches débats au niveau national, le maintien des contacts et la construction de réseaux pour maintenir les efforts. À travers son expérience dans la région du Maghreb, M. Feiler a affirmé qu'il est optimiste quant à l'avenir de la question alimentaire, du développement agricole et rural dans la région et dans le cadre du travail complémentaire, solidaire et d'intégration.

M. Srikah, Représentant du Secrétaire Général de l'UMA

M. Srikah a remercié, tout d'abord, la FAO de Rome et de Tunis et ses cadres à travers ses représentations dans les pays de la sous-région de l'Afrique du Nord. Il a également rappelé le travail de coopération et de collaboration étroites entamé depuis une dizaine d'année avec la FAO dans la région du Maghreb et à sa tête, M. Horemans, Coordinateur de la sous-région, sans oublier l'ensemble de ses cadres. Il a adressé un message particulier à M. Feiler, qui doit quitter bientôt la sous-région après «avoir semé un épi dans la région du Maghre», mais il espère qu'il va toujours continuer à aider les pays du Maghreb..

Concernant le séminaire sous-régional, M. Srikah considère qu'il a constitué un forum extraordinaire qui a permis aux participants d'échanger leurs expériences autour d'un sujet d'actualité. Ce dernier a un impact très important au niveau de la région du Maghreb, en matière de volatilité des prix, de sécurité des approvisionnements et de la sécurité alimentaire.

Le séminaire sous-régional a donné l'opportunité d'échanger sur les points de vue, le cadre d'harmonisation et de renforcement de la coopération entre les différents pays de l'UMA pour faire face à cette volatilité des prix. Enfin, M. Srikah a affirmé que l'ensemble des idées et qu'un certain nombre de propositions allaient être considérées pour enrichir le plan d'action que compte mettre en œuvre le Secrétariat général de l'UMA dans le cadre de la coopération qui nous unit tous.

Allocution de M. Horemans, Coordinateur du Bureau sous-régional de l'Afrique du Nord de la FAO

Mr Horemans remercie le Représentant de l'UMA, et tous les participants d'être venus pour pouvoir assister positivement et contribuer efficacement à ces travaux. Il a rappelé qu'il n'est dans la région que depuis deux mois et demi et que c'était pour lui une occasion d'apprendre beaucoup sur la région du Maghreb. Il a rappelé qu'il y a beaucoup de travail qui l'attend au bureau de la sous-région à Tunis, mais aussi, à travers ses représentations dans les pays du Maghreb et c'est pourquoi l'ensemble des représentants avec leurs assistants du programme ont été invités avec les autres organisations sous-régionales, tout particulièrement l'UMA, avec qui la FAO a une grande coopération et une étroite collaboration qui il a l'intention de renforcer.

Pour la FAO c'était important de tenir cet atelier, beaucoup d'éléments ont été proposés, il a assuré qu'il allait aider, à travers les bureaux nationaux, les pays du Maghreb. Il a par ailleurs encouragé les participants à partager les conclusions du séminaire avec leurs institutions pour poursuivre les débats au niveau national. Des points de presse peuvent être envisagés avec les participants dans les représentations nationales de la FAO pour communiquer les résultats de cet atelier.

Il a souligné par ailleurs, la participation de Madame la représentante de la France auprès de la FAO, en rappelant que la France préside actuellement le groupe du G20, à ce titre il est sûr que Madame l'Ambassadrice va œuvrer pour plaider pour le suivi des conclusions du séminaire sous-régional de l'Afrique du Nord.

Enfin, M. Horemans a rappelé que la réunion du Comité de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale est prévue en octobre 2011 à Rome. Les résultats du séminaire sous-régional vont être partagés avec ceux des douze autres séminaires prévus d'ici là dans toutes les régions du monde.

Annexe 3: Résultats des travaux en groupes des pays participants du Maghreb

Thème I- A/ Évolution des prix de vente aux consommateurs des produits alimentaires de base

	Produits alimentaires de base	6 mois avant	3 mois avant	Actuellement	Mesures Crise 2007-2008	Mesures actuelles	Nouvelles mesures à proposer
ALGÉRIE	Farine (DA/kg)	21,8	21,8	21,8	Fixation du prix en 1996		
	Semoule (DA/kg)	36-4	36-4	36-4	Fixation du prix en 2007		
	Pain (DA/baquette 250 gr)	7,5-8,5	7,5-8,5	7,5-8,5	Fixation du prix en 1996		
	Lait (DA/litre)	25	25	25	Fixation du prix en 2001		
	Sucre (DA/kg)	98	16	90		- Suspension de la TVA et DD Plaf du prix et des marges au 01/01 au 31/07 - Mise place Sys de stabilisation des prix	
	Huile (DA/bidon 5 litres)	620	580	582			
	Viande bovine (DA/kg)	780	800	800			
	Viande ovine (DA/kg)	840	800				
	Volaille (DA/kg)	270	300	300			
MAROC	Farine (FNBT)	2	2	2	Sub du prix à la consommation Ciblage en matière de répartition de la farine FNBT	contrôle et ciblage	
	Farine de luxe	4,40	4,40	4,50	Exonération des droits d'importation sept-fin avril pour le BT et BD;		
	Farine de BD	6,20	6,20	6,50	Sub à l'importation du BT;		
	Semoule	6,50	7	6,80	Prise en charge par l'État des frais de transport du port au moulin		
	Pain	1,20	1,20	1,20	Prix stable suite à la subvention accordée au prix du BT		
	Lait Frais	6,45	6,50	6,45	Secteur non affecté en raison de la disponibilité de l'offre		
	Sucre	11,50	11,50	11,50	Subvention à la consommation (2000 Dh/T) Subvention à l'importation (Prix cible fixé à 4700 Dh/Tonne)		Interdiction d'exporter sans autorisation et récupération de la compensation
	Huile	15	14,80	14,50	Mesure corrective envers la spéculation et les prix dumping	Maintien de la mesure anti-dumping	
	Viande bovine	60,40	60	61	Suspension des DD sur Orge et Mais (Juin-Mai)		
	Viande ovine	60,80	60	61			
	Volaille	13	13	12			
Autres produits de base							
MAURITANIE	Farine						
	Semoule						
	Pain						
	Lait (en poudre/K)	1200	1200	1400			
	Sucre /kg	220	260	270			
	Huile / l	350	400	450			
	Viande bovine/kg	1000	1000	1000			
	Viande ovine/kg	1200	1200	1200			
	Volaille/kg	700	1000	700			
Autres produits de Base							

	Riz importé/kg	200	200	200			
--	----------------	-----	-----	-----	--	--	--

Thème I- B / Évolution des prix d'achat auprès des producteurs

	Produits Agricoles	2008	2009	2010	2011 (Prévisions)	Mesures Crise (2007-2008)	Mesures actuelles	Nouvelles mesures à proposer
ALGÉRIE	Blé dur (DA/ql)	2100	4500	4500	4500			
	Blé tendre (DA/ql)	1900	3500	3500	3500			
	Orge (DA/ql)	1000	2500	2500	2500			
	Autres produits							
MAROC	Blé tendre	2,70	2,60	2,66	2,60	<ul style="list-style-type: none"> - Révision à la hausse du prix référentiel à la production - Protection appropriée à la frontière durant la période de production - Subventions aux semences - Exonération des semences certifiées 		
	Orge	2,74	1,80	2,45	2,68			
	Autres Produits							
MAURITANIE	Blé			150	150		Intrants agricoles gratuits	Développement de la filière
	Riz (Paddy)	70	95	87	87		Garantie achat	
	Autres Produits							

Thème I- C / Évolution des prix d'achat auprès des éleveurs

	Produits	6 mois avant	3 mois avant	Actuellement	Mesures de crise (2007-2008)	Mesures actuelles	Nouvelles mesures à proposer
ALGÉRIE	Maïs						
	Autres produits						
	Orge (DA/ql)	1.550	1.550	1.550			
MAURITANIE	Maïs (aliment de bétail)/ kg	60	61	76	Subventionné		
	Maïs (aliment de bétail)/ kg	60	61	76	Subventionné		Subvention au besoin
	Autres produits						

Thème I- D/ Évolution des prix de vente des engrais

	Produits	2008	2009	2010	2011 (Prévisions)	Mesures Crise (2007-2008)	Mesures actuelles	Nouvelles mesures à proposer
ALGÉRIE	Ammonites							
	Autres produits							
MAURITANIE	Urée 46 pour cent	225	150	89	83	Prix marché	Subventions 50 pour cent	
	DAP 18-46			105	105			
	TSP	275	225	107	107	Prix marché		

Thème II: Mesures prises dans les pays de l'UMA pour faire face à l'augmentation et à la volatilité des prix des produits alimentaires de base

ALGÉRIE	MAURITANIE	TUNISIE																																																																																																																																
<p>La politique de renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural, projetée dans la perspective de mise en œuvre du programme national de développement économique, a pour principal objectif d'insuffler une nouvelle dynamique à la croissance agricole et au développement durable des territoires ruraux.</p> <p>Dans cette perspective, le renforcement de la sécurité alimentaire et la revitalisation équilibrée des territoires ruraux sont conçus comme deux piliers d'une seule et même stratégie: celle d'un développement agricole et rural intégré et durable. Pour ce faire, le Renouveau de l'économie agricole va s'appuyer sur:</p> <p>1. Des programmes d'intensification des productions agricoles avec pour renforcer la sécurité alimentaire du pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> - cinq filières végétales prioritaires (céréales, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, phoeniculture) - deux filières animales (lait, viandes rouges et blanches) - trois filières horizontales (programme semences, plants et géniteurs, programme économie de l'eau et programme Pôles agricoles intégrés). <p>2. La promotion d'un environnement incitatif pour les exploitations agricoles à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le crédit de campagne RFIG (0 pour cent), pour l'acquisition des intrants indispensables à l'application d'un itinéraire technique adéquat - le soutien à l'acquisition des fertilisants (subvention de 20 pour cent) et encadrement de l'opération de distribution pour assurer leur disponibilité en temps opportun - une subvention pour l'acquisition de matériels agricoles dans le cadre du leasing (30 à 45 pour cent). - le soutien à l'extension des irrigations et à l'application de techniques économes d'eau, y compris pour la céréaliculture dans le but de stabiliser les rendements au niveau le plus élevé possible (50 pour cent en individuel, 60 pour cent en collectif et 65 pour cent pour les eaux non conventionnelles). <p>3. Le développement des instruments de régulation: Sécurisation et stabilisation des marchés des produits de large consommation «SYRPALAC» (céréales, lait, huile, viande, pomme de terre, tomate industrielle, ail...).</p>	<p align="center">Programme National Solidarité 2011</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Coût en UM</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. Fiscalité</td> <td align="right">0</td> </tr> <tr> <td>B. Subvention denrées première nécessité</td> <td align="right">15357459909</td> </tr> <tr> <td>a. Opérations ciblées</td> <td align="right">8857459909</td> </tr> <tr> <td>b. Subvention de l'électricité</td> <td align="right">4000000000</td> </tr> <tr> <td>c. Subvention Gaz</td> <td align="right">2500000000</td> </tr> <tr> <td>C. Développement de l'agriculture</td> <td align="right">5 495 000 000</td> </tr> <tr> <td>a. Campagne agricole</td> <td align="right">2000000000</td> </tr> <tr> <td>b. Achat des céréales traditionnelles</td> <td align="right">5750000000</td> </tr> <tr> <td>c. Réhabilitations ouvrage agricole</td> <td align="right">2 920 000 000</td> </tr> <tr> <td>D. Promotion de l'emploi et AGR</td> <td align="right">5 600 000 000</td> </tr> <tr> <td>1. a. Fonds sociaux et AGR</td> <td align="right">2 100 000 000</td> </tr> <tr> <td>2. b. Insertion des diplômés chômeurs</td> <td align="right">2000000000</td> </tr> <tr> <td>3. c. PNRCE</td> <td align="right">1 500 000 000</td> </tr> <tr> <td>Mise en œuvre</td> <td align="right">2000000000</td> </tr> <tr> <td>Total général</td> <td align="right">26 652 459 909</td> </tr> </tbody> </table> <p align="center">Programme spécial d'intervention 2007/2008</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>4. 1. Mesures d'urgence</th> <th>6326</th> <th>20</th> <th>26</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Approvisionnement du marché</td> <td align="right">0</td> <td align="right">178,78</td> <td align="right">504,78</td> </tr> <tr> <td>Avance à la SONIMEX (dont 900 millions pour les engrais)</td> <td align="right">0</td> <td align="right">3 400</td> <td align="right">3 400,00</td> </tr> <tr> <td>Atténuation des effets des prix</td> <td align="right">5000</td> <td align="right">9 665</td> <td align="right">14 665,00</td> </tr> <tr> <td>Augmentation des salaires</td> <td align="right">0</td> <td align="right">3 545</td> <td align="right">3 545,00</td> </tr> <tr> <td>Correction des prévisions budgétaires de salaires</td> <td align="right">0</td> <td align="right">0</td> <td align="right">-</td> </tr> <tr> <td>Subvention du pain</td> <td align="right">500</td> <td align="right">700</td> <td align="right">1 200,00</td> </tr> <tr> <td>Subvention du gaz butane</td> <td align="right">1 500</td> <td align="right">3 500</td> <td align="right">5 000,00</td> </tr> <tr> <td>Transfert à la SOMELEC</td> <td align="right">3 000</td> <td align="right">1 500</td> <td align="right">4 500,00</td> </tr> <tr> <td>Transfert à la SNDE</td> <td align="right">0</td> <td align="right">420</td> <td align="right">420,00</td> </tr> <tr> <td>Aide alimentaire et filets de sécurité</td> <td align="right">1 326,00</td> <td align="right">7 113,78</td> <td align="right">8 439,78</td> </tr> <tr> <td>- Couverture des besoins par la distribution gratuite</td> <td align="right">200,00</td> <td align="right">634,05</td> <td align="right">834,05</td> </tr> <tr> <td>- Couverture des besoins par «vivres contre travail»</td> <td align="right">231,00</td> <td align="right">1319,93</td> <td align="right">1 550,93</td> </tr> <tr> <td>- Couverture besoins centre d'aliment communautaire</td> <td align="right">0</td> <td align="right">41,70</td> <td align="right">41,70</td> </tr> <tr> <td>- Couverture des besoins par les SAVS</td> <td align="right">295,00</td> <td align="right">2 212,74</td> <td align="right">2 507,74</td> </tr> <tr> <td>- Stock de sécurité alimentaire</td> <td align="right">600,00</td> <td align="right">1 920,74</td> <td align="right">2 520,74</td> </tr> <tr> <td>Accueil et insertion de mendiants</td> <td align="right">0</td> <td align="right">250,00</td> <td align="right">250,00</td> </tr> <tr> <td>Consolidation capacité d'intervention CPSSA (en cours 2007)</td> <td align="right">0</td> <td align="right">521,22</td> <td align="right">521,22</td> </tr> <tr> <td>Supervision et suivi</td> <td align="right">0</td> <td align="right">213,40</td> <td align="right">213,40</td> </tr> <tr> <td>2. Mesures structurelles</td> <td align="right">2 386,13</td> <td align="right">7 931,7</td> <td align="right">10 317,83</td> </tr> <tr> <td>Campagne Agricole</td> <td align="right">1 517,13</td> <td align="right">5 052,7</td> <td align="right">6 569,83</td> </tr> <tr> <td>Travaux réhabilitation PPG</td> <td align="right">0</td> <td align="right">430</td> <td align="right">430,00</td> </tr> <tr> <td>Produits de lutte contre les ennemis des cultures</td> <td align="right">160</td> <td align="right">248,6</td> <td align="right">408,60</td> </tr> <tr> <td>Infrastructures et barrages, digues et diguettes, extens walo</td> <td align="right">520</td> <td align="right">1 905</td> <td align="right">2 425,00</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Coût en UM	. Fiscalité	0	B. Subvention denrées première nécessité	15357459909	a. Opérations ciblées	8857459909	b. Subvention de l'électricité	4000000000	c. Subvention Gaz	2500000000	C. Développement de l'agriculture	5 495 000 000	a. Campagne agricole	2000000000	b. Achat des céréales traditionnelles	5750000000	c. Réhabilitations ouvrage agricole	2 920 000 000	D. Promotion de l'emploi et AGR	5 600 000 000	1. a. Fonds sociaux et AGR	2 100 000 000	2. b. Insertion des diplômés chômeurs	2000000000	3. c. PNRCE	1 500 000 000	Mise en œuvre	2000000000	Total général	26 652 459 909	4. 1. Mesures d'urgence	6326	20	26	Approvisionnement du marché	0	178,78	504,78	Avance à la SONIMEX (dont 900 millions pour les engrais)	0	3 400	3 400,00	Atténuation des effets des prix	5000	9 665	14 665,00	Augmentation des salaires	0	3 545	3 545,00	Correction des prévisions budgétaires de salaires	0	0	-	Subvention du pain	500	700	1 200,00	Subvention du gaz butane	1 500	3 500	5 000,00	Transfert à la SOMELEC	3 000	1 500	4 500,00	Transfert à la SNDE	0	420	420,00	Aide alimentaire et filets de sécurité	1 326,00	7 113,78	8 439,78	- Couverture des besoins par la distribution gratuite	200,00	634,05	834,05	- Couverture des besoins par «vivres contre travail»	231,00	1319,93	1 550,93	- Couverture besoins centre d'aliment communautaire	0	41,70	41,70	- Couverture des besoins par les SAVS	295,00	2 212,74	2 507,74	- Stock de sécurité alimentaire	600,00	1 920,74	2 520,74	Accueil et insertion de mendiants	0	250,00	250,00	Consolidation capacité d'intervention CPSSA (en cours 2007)	0	521,22	521,22	Supervision et suivi	0	213,40	213,40	2. Mesures structurelles	2 386,13	7 931,7	10 317,83	Campagne Agricole	1 517,13	5 052,7	6 569,83	Travaux réhabilitation PPG	0	430	430,00	Produits de lutte contre les ennemis des cultures	160	248,6	408,60	Infrastructures et barrages, digues et diguettes, extens walo	520	1 905	2 425,00	<p align="center">Mesures prises pour améliorer l'autosuffisance alimentaire</p> <p>Niveau consommation La transmission de la hausse des prix au niveau du consommateur était très faible de l'ordre de 5 à 7 pour cent moyennant l'intervention de la CGC.</p> <p>Suppression de la vente des huiles en vrac.</p> <p>Limiter la vente des huiles subventionnées à la consommation familiale pour exclure son utilisation pour d'autres fins (restauration, hôtels, industries,...).</p> <p>Introduction d'autres variétés d'huiles non compensées (tournesol, maïs,...) avec réduction DD et TVA → (gain de 25000 t).</p> <p>Réformes au niveau des boulangeries: ciblage des boulangeries pour éliminer la subvention à la baguette avec introduction d'un système transitoire mixte pour remédier aux problèmes d'approvisionnement de certaines zones (période transitoire fin 2011).</p> <p>Politique de régulation du marché intérieur à travers le financement de stocks stratégiques pour les produits de base (PT, lait, viande, œufs, poulets) pour soutenir les prix à la production et assurer la régularité de l'approvisionnement pour maîtriser les prix à la consommation.</p> <p>Niveau production Augmentation du prix à la production (22 pour cent). Introduction du secteur privé dans la collecte des céréales pour maîtriser les coûts de production. Adoption d'un barème d'agrégé pour les céréales. Les prix des intrants subvention des semences céréales 25,4 dt pour le BD, 21 dt pour le BT, 17,5 dt pour</p>
Rubrique	Coût en UM																																																																																																																																	
. Fiscalité	0																																																																																																																																	
B. Subvention denrées première nécessité	15357459909																																																																																																																																	
a. Opérations ciblées	8857459909																																																																																																																																	
b. Subvention de l'électricité	4000000000																																																																																																																																	
c. Subvention Gaz	2500000000																																																																																																																																	
C. Développement de l'agriculture	5 495 000 000																																																																																																																																	
a. Campagne agricole	2000000000																																																																																																																																	
b. Achat des céréales traditionnelles	5750000000																																																																																																																																	
c. Réhabilitations ouvrage agricole	2 920 000 000																																																																																																																																	
D. Promotion de l'emploi et AGR	5 600 000 000																																																																																																																																	
1. a. Fonds sociaux et AGR	2 100 000 000																																																																																																																																	
2. b. Insertion des diplômés chômeurs	2000000000																																																																																																																																	
3. c. PNRCE	1 500 000 000																																																																																																																																	
Mise en œuvre	2000000000																																																																																																																																	
Total général	26 652 459 909																																																																																																																																	
4. 1. Mesures d'urgence	6326	20	26																																																																																																																															
Approvisionnement du marché	0	178,78	504,78																																																																																																																															
Avance à la SONIMEX (dont 900 millions pour les engrais)	0	3 400	3 400,00																																																																																																																															
Atténuation des effets des prix	5000	9 665	14 665,00																																																																																																																															
Augmentation des salaires	0	3 545	3 545,00																																																																																																																															
Correction des prévisions budgétaires de salaires	0	0	-																																																																																																																															
Subvention du pain	500	700	1 200,00																																																																																																																															
Subvention du gaz butane	1 500	3 500	5 000,00																																																																																																																															
Transfert à la SOMELEC	3 000	1 500	4 500,00																																																																																																																															
Transfert à la SNDE	0	420	420,00																																																																																																																															
Aide alimentaire et filets de sécurité	1 326,00	7 113,78	8 439,78																																																																																																																															
- Couverture des besoins par la distribution gratuite	200,00	634,05	834,05																																																																																																																															
- Couverture des besoins par «vivres contre travail»	231,00	1319,93	1 550,93																																																																																																																															
- Couverture besoins centre d'aliment communautaire	0	41,70	41,70																																																																																																																															
- Couverture des besoins par les SAVS	295,00	2 212,74	2 507,74																																																																																																																															
- Stock de sécurité alimentaire	600,00	1 920,74	2 520,74																																																																																																																															
Accueil et insertion de mendiants	0	250,00	250,00																																																																																																																															
Consolidation capacité d'intervention CPSSA (en cours 2007)	0	521,22	521,22																																																																																																																															
Supervision et suivi	0	213,40	213,40																																																																																																																															
2. Mesures structurelles	2 386,13	7 931,7	10 317,83																																																																																																																															
Campagne Agricole	1 517,13	5 052,7	6 569,83																																																																																																																															
Travaux réhabilitation PPG	0	430	430,00																																																																																																																															
Produits de lutte contre les ennemis des cultures	160	248,6	408,60																																																																																																																															
Infrastructures et barrages, digues et diguettes, extens walo	520	1 905	2 425,00																																																																																																																															

<p>Renforcement des instruments nécessaires à la régulation et des capacités nationales d'entreposage des produits agricoles, d'abattage des animaux et de conditionnement.</p> <p>Stabilisation des revenus des agriculteurs et protection du pouvoir d'achat du consommateur.</p> <p>Sécurisation foncière « loi sur la concession ».</p> <p>Renforcement des capacités de stockage des céréales et légumes secs par des investissements dans la construction de silos, pour faire face à l'accroissement des quantités collectées et disposer de stocks de régulation et de sécurité.</p> <p>Renforcement des moyens de stockage sous froid destinés aux produits et semences maraîchers (pomme de terre et oignons) et aux viandes rouges et blanches.</p> <p>Création de centres régionaux d'abattage d'ovins, de caprins et de bovins constituant les instruments essentiels d'une régulation de la filière viande rouge.</p> <p>Création ou renouvellement des conseils interprofessionnels des principales filières et leur déclinaison (au niveau régional) par des conseils interprofessionnels régionaux.</p>	Semences et autres intrants agricoles	113,63	458,60	572,23	<p>l'orge.</p> <p>Subvention de l'eau d'irrigation des céréales.</p> <p>Exonération ou réduction des DD des aliments de bétails: tourteaux de soja, aliment concentré.</p> <p>Attribution d'une prime pour les semences fourragères et fourniture de semences pour les petits agriculteurs</p> <p>Techniques d'achat (achats à termes, stocks stratégiques, solvabilité sur le marché international).</p>
	Petits matériels		200,00	200,00	
	Intrant de maraîchage	20	40,00	60,00	
	Prime à la production en irrigué (ex-soutien des intrants)		440,00	440,00	
	Dotation au Fonds du sinistre agricole	200		200,00	
	Santé animale	208	155,00	363,00	
	Production animale	200	793,00	993,00	
	Actions transversales agriculture et élevage	95,5	179,50	275,00	
	Opération retour agriculteurs aux terroirs		103,00	103,00	
	Supervision campagne agricole		100,00	100,00	
	Emploi, insertion et formation accélérée	369	2456	2 825,00	
	Formation et insertion de 4 000 jeunes		821	821,00	
	Consolidation du programme AGR 2007		100	100,00	
	Programme AGR 2008 dont CPSSA 400	169	815	984,00	
	Appui aux MPE et GIE		400	400,00	
	Fonds de promotion de l'emploi des jeunes	200	250	450,00	
	Actions en faveur du monde du travail		70	70,00	
	Hydraulique d'urgence (villages 423 Past 300+200 citernes)	500	423	923,00	
	3. Réserve Programme pour mesures additionnelles		3000	3 000,00	
	<p>4. Autres soutiens au pouvoir d'achat des ménages et à la campagne agricole: 6,4 milliards UM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détaxe de riz importé = 700 millions UM - Garantie de l'état en faveur de l'UNCACEM = 6 milliards UM <p style="margin-left: 150px;">Crédit de campagne: 3, 8 milliards UM</p> <p style="margin-left: 150px;">Crédit aménagé et équipement: 2,2 milliards UM</p> <p>5. Garantie BCM à des lignes d'importation commerciales en fonction du besoin : => 50 millions USD</p>				

Thème III: - Expériences des pays de l'UMA en matière de politiques et programmes d'emploi rural et filets de protection social, axées sur l'emploi (avec focus sur les jeunes)

GROUPE I: promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural

PAYS	ALGÉRIE	MAROC	MAURITANIE	TUNISIE
Bonnes pratiques	<p>Crédit d'investissement de: 1 million DA/ha (10.000 euros/ha).</p> <p>Intégration des jeunes diplômés par la concession des terres agricoles du domaine privé de l'État et la valorisation des terres privées non exploitées.</p> <p>Études technico-économiques et accompagnement personnalisé de l'EAGR dans la mise en œuvre du projet de développement de l'exploitation agricole ou de l'élevage, à titre gracieux.</p>	<p>Promotion des micros-crédits.</p> <p>Promotion des Activités génératrices des revenus (AGR).</p> <p>Promotion de l'éco-tourisme.</p> <p>Location des terres collectives aux jeunes résidents.</p> <p>Institutionnalisation d'Agences régionales de développement.</p> <p>Promotion du commerce équitable.</p> <p>Organisation professionnelle (ODECO).</p>	<p>Intégration des jeunes chômeurs diplômés dans l'agriculture.</p> <p>Programmes de LCP dans les zones vulnérables (AGR, GIE-Jeune).</p> <p>Formation de coopératives de jeunes sur les techniques agricoles.</p> <p>Insertion de pêcheurs artisanaux.</p>	<p>Centre de formation professionnelle agricole homme et femme.</p> <p>Lots techniciens .</p> <p>Microcrédits.</p> <p>Pépinières d'entreprises agricoles.</p> <p>Crédit foncier.</p> <p>Crédits préférentiels pour les jeunes.</p>
besoins de renforcement	<p>Formation à la gestion d'une exploitation agricole ou de service.</p> <p>Mise à niveau des bureaux d'études en charge des études économiques.</p> <p>Mise à niveau de l'EAGR en charge de l'accompagnement personnalisé des jeunes promoteurs.</p> <p>Renforcement du tissu associatif et des organisations paysannes.</p>	<p>Approche intégrée.</p> <p>Approche participative.</p> <p>Formation + encadrement des jeunes hommes et femmes.</p>	<p>Appui en crédit gestion (mobilisation/ressources ...).</p> <p>Formation et insertion des jeunes dans la pêche.</p> <p>Alphabétisation fonctionnelle (besoins spécifiques).</p> <p>Formation sur les techniques agricoles (cultures irriguées, élevage...).</p>	<p>Développer une approche intégrée et multisectorielle.</p> <p>Approche de développement local.</p> <p>Promotion du tissu associatif.</p> <p>Formation d'associations féminines.</p>

GROUPE II: Filets de sécurité sociale basé sur l'emploi

PAYS	ALGERIE	MAROC	MAURITANIE	TUNISIE
Bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - PPDRI: Projet de proximité de développement rural intégré. - Amélioration des conditions de vie en milieu rural. - Diversification de l'activité économique telle que l'artisanat, le tourisme, etc. - Protection et valorisation des ressources naturelles. - Protection du patrimoine matériel et immatériel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques des grands chantiers. - Diversification des programmes à vocation sociale. - INDH. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des projets HIMO <ul style="list-style-type: none"> ➢ Désenclavement. ➢ Construction d'infrastructures (barrages, digues) ➢ Clôture grillage - Création d'un Commissariat de la lutte contre la pauvreté CSLCP -Financement AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - BTS (Financements de microprojets) - Chantiers de chômage (CES) - SIVP - Fonds 21-21 - Aide aux familles nécessiteuses - Couvertures sanitaires - PDAI (développement agricole intégré) - Emploi des cadres des familles nécessiteuses
besoins de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Formation, conception et expertise. - Échanges d'expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement des Zones isolées. - Besoin en financement. -Coopération internationale et maghrébine 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources financières. - Besoin en formation des encadreurs. - Manque d'organisation des bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des fonds (Financement). - Amélioration de la transparence. - Amélioration de la coordination entre les différents intervenants (institutions).

GROUPE III: Question de parité dans l'accès aux opportunités d'emploi en milieu rural

PAYS	ALGÉRIE	MAROC	MAURITANIE	TUNISIE
Bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Création du Ministère de la famille et de la condition féminine depuis 1990. - Informer les femmes sur leurs droits. - Enquête Travail femme en 2004. - 75 pour cent d'emploi urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ INDH. ➤ Création des projets. ➤ Autonomisation des femmes. ➤ Scolarisation des filles rurales ➤ Lutte contre l'analphabétisation. - Code de la famille: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réforme du code. ➤ Mise en place d'un Ministère de développement social, de la famille et de la solidarité. - Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des sexes: <ul style="list-style-type: none"> - Programme 'Tayssir' - Scolarisation des filles rurales - MDGF: Genre fond pour les objectifs millénaires pour le développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ AGR. ✓ Micro-crédit. ✓ Participation à la prise de décision. ✓ Stratégie GENRE. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Programme de formation de la femme rurale. ✓ AGR. ✓ Programme d'accès à l'eau potable (Assainissement). ✓ Institutionnalisation du genre (genre brainstorming), différentes actions.
Besoins renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'emploi de la femme rurale. - Renforcement de l'emploi rémunéré de la femme rurale. - Renforcer de la formation professionnelle liée aux métiers de la femme rurale. - Coopération internationale. - Valorisation des produits du terroir. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des capacités du personnel chargé de l'exécution des programmes et des stratégies. ✓ Coopération sous-régionale dans ce domaine. ✓ Amélioration de la participation de la femme rurale dans la prise de décision au niveau local. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie de formation professionnelle. ✓ Programme de développement entrepreneuriat féminin. ✓ Formation organisationnelle. ✓ Capacités institutionnelles. ✓ Barrières sociologiques et stéréotypes. ✓ Contraintes foncières. ✓ Alléger des charges domestiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Budgétisation genre dans les ministères (en cours). ✓ Améliorer l'intervention et l'implication de la femme dans l'agriculture (eau) - Accès et contrôle des ressources.
Pays	ALGÉRIE	MAROC	MAURITANIE	TUNISIE

**Thème IV: Élaboration de propositions pour l'utilisation de l'outil «Aliments pour les villes»
Pour les 4 pays de l'UMA**

Identification des produits agricoles dans les pays	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de maîtrise des circuits d'approvisionnement et de distribution. - Difficulté d'accès à l'information. - Irrégularités des enquêtes alimentaires. - Système de distribution actuel non adapté à l'urbanisation. - Problème de traçabilité. - Normalisation des aliments commercialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Circuits de distribution: fruits et légumes, viande rouge. - Transition alimentaire - Consommation en dehors des foyers, restauration rapide. - Non-respect des normes pour certaines filières (légumes et fruits, etc.). - Circuit informel et de contrebande. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortes dépendance des importations. - Taux élevé d'urbanisation. - Réduction des superficies agricoles utiles en zones urbaine - Forte insuffisance d'infrastructures Routes Équipements de conservation, de stockage et de transformation - Faible accessibilité Pouvoir d'achat faible Prix élevé - concentration des populations vulnérables à la périphérie 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de problème de disponibilité. - Malnutrition. - Faible pouvoir d'achat. - Habitudes alimentaires.
--	---	--	--	--

Ville identifiée	Alger	Méknes	Nouakchott	Grand Tunis – Représentativité
Idées pour améliorer la résilience du système alimentaire liée à la ville	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les systèmes d'information sur les marchés. ✓ Renforcer la maîtrise des systèmes d'approvisionnement de distribution dans les villes (prix-quantité-qualité). ✓ Multiplier et moderniser les structures de distribution agricoles et alimentaires, notamment de proximité. ✓ Réaliser régulièrement l'enquête de consommation des ménages. ✓ Renforcer l'agriculture péri-urbaine. ✓ Encourager le développement des associations de protection des droits des consommateurs. ✓ Impliquer les autorités locales dans la maîtrise des systèmes de distribution et la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assainissement des circuits de distribution. ✓ Développement des circuits de distribution. ✓ Développement des agropoles. ✓ Développement des systèmes de veille. ✓ Lutte contre l'informel. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ -Décentralisation et développement local. ✓ -Garantir la propriété foncière en milieu rural. ✓ -Promotion de l'emploi et augmentation des revenus. 	<p>Conjoncturel:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation. ✓ Aide alimentaire scolaire. ✓ Aide alimentaire directement aux ménages. <p>À moyen et long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'emplois.

Thème V: Les futures étapes

Groupe 1	Liste des étapes futures pour lancer la politique de dialogue après votre retour	Principaux besoins nationaux pour soutenir ce processus et pour se pencher sur le problème de la crise alimentaire
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dissémination des résultats du séminaire. ✓ Evaluation des mesures prises - efficacité, impact. ✓ Observatoire des données sur les prix. ✓ Restriction des chaînes de commercialisation des produits de base ✓ Association de producteurs - sensibilisation. ✓ Diversification des produits subventionnés - équilibre nutritionnel. ✓ Ciblage des subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de communication ✓ Ressources financières ✓ Accentuation du dialogue avec les jeunes/femmes. ✓ Assistance technique ciblée. ✓ Renforcement des capacités.
Groupe 2	Liste des actions à mettre en place en vue d'une coordination régionale	Quel soutien peut apporter le FAO au niveau de la sous-région?
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un Observatoire Maghrébin chargé du suivi du marché international - Produits de base. ✓ Projet PRSA. <p>Ces deux actions visent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille. ▪ Suivi. ▪ Expertise. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mutualisation des moyens de recherche sur la sécurité alimentaire. ✓ Formation. <p>Ces deux actions visent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'adaptation aux changements climatiques - Agro – sécurité alimentaire - Variétale/Eau. ▪ Amélioration des rendements - céréales et fourrages. ▪ Mise en commun des compétences. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation des énergies renouvelables pour la mobilisation de l'eau. ✓ Plateforme régionale des organisations professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des capacités en matières de suivi - évolution du marché international. ✓ Assistance à la mise en place d'un Observatoire Maghrébin chargé pour le suivi des marchés internationaux. ✓ Système d'alerte SIAR. ✓ Renforcement du système coopératif, organisations professionnelles et tissu associatif.

Quels soutiens peuvent apporter les partenaires aux pays et à la sous-région?	
Groupe 3	<div style="display: flex;"> <div style="flex: 1; border-right: 1px solid black; padding-right: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Politiques: <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités. ○ Analyse d'impact des politiques agricoles. ○ Appui de conceptions politiques ou accompagnement. ○ Cohérence politiques (pas de politiques agricoles). ○ Formation, suivi et emploi. ○ Politiques et programmes emploi et protection sociale. ○ Échanges bonnes pratiques/mécanismes financiers/stabilisation. ○ Soutien au dialogue politique (y compris ONG). ✓ Analyse et information: <ul style="list-style-type: none"> ○ Outils anticipation (système d'observation et de régulation du marché). ○ Accès aux sites des marchés des différents produits. ○ Analyses des coûts/Avantages des différentes mesures. </div> <div style="flex: 1; padding-left: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des capacités spécifiques: <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités en matière de réponses rapides dans les périodes de crises (Exemple: logistique du PAM). ○ Appui à la restructuration des chaînes de commercialisation des filières problématiques (Régulation des marchés). ○ Renforcement des systèmes de contrôle de qualité (Traçabilité). ○ Appui (exemple: BIT): formalisation par accès aux crédits/formation dans le secteur alimentaire. ✓ Transversal: <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect Genre (Emploi, protection sociale). ○ Accès terres, ressources et décisions. ○ Jeunes priorité (Emploi, AGR, entreprises). </div> </div>